



— *Police à cheval, bien plus
que le maintien de l'ordre* —

8

MEURTRE

Virtualisation de la scène de crime

18

LABOS DROGUES

Risque d'explosion !

22

DANS UNE CENTRALE D'URGENCE

Calltakers et dispatchers



L'avenir est digital

L'Inforevue est une publication de la Direction de la communication de la Police Fédérale

Rédacteur en chef: Benoît Dupuis
Coordination: Stefan Debrox
Rédaction: Gert Claus, Françoise Forthomme, Nicolas Mangon, Saskia Van Puyvelde et Thomas Wattier
Lay-out et photographie: Ruben Accou, Jocelyn Balcaen, Christian Berteaux, Caroline Chaidron, Emmanuelle Glibert, Karolien Snyers et Lavinia Wouters
Dessins: Ruben Accou, Emmanuelle Glibert et Benoit Goesaert
Traductions: Desk Translation - Direction de la communication
Imprimerie: Goekint Graphics - 059 51 43 43

Editeur responsable:
Géraldine Bomal - Avenue de la Couronne
145A - 1050 Bruxelles

Relations publiques :
Laurence Slachmuylders,
Avenue de la Couronne 145A - 1050 Bruxelles
Tél. 02 642 65 32 - Fax 02 642 60 97

Dit magazine verschijnt ook in het Nederlands.

E-mail:
<https://poldms.police.be>
Rédaction:
cgc.product@police.belgium.eu
ISSN: 1780-7638



Avec le projet *New Way Of Working* (NWOW), la Police Fédérale s'ouvre à un mode de travail nouveau et moderne. Ensemble, nous allons évoluer vers un environnement de travail numérique et sécurisé.

Collaborer, communiquer, partager des connaissances et des informations: tout cela est devenu possible en quelques clics, indépendamment de l'endroit où nous nous trouvons ou du moment de la journée.

Prenons un exemple concret: Teams. Un nombre croissant d'entités fédérales et de zones de police l'utilisent comme alternative à l'application Whatsapp, qui ne peut plus être employée à des fins policières. Teams est un outil particulièrement performant permettant d'envoyer des messages, de partager des fichiers avec des collègues en temps réel (p. ex. la photo et la description d'un suspect ou d'une personne disparue) et d'établir facilement des contacts lors d'événements de grande ampleur, le tout sur votre tablette, smartphone ou ordinateur portable et bientôt aussi sur le réseau Police.

Cette solution et bien d'autres encore sont disponibles dans la suite Microsoft Office 365 de la police. Elles offrent à chaque membre des services de police locaux et fédéraux un mode de travail efficace et moderne. Je vous invite à découvrir ces outils et à les utiliser activement, ainsi qu'à partager et échanger vos expériences et bonnes pratiques avec vos collègues.

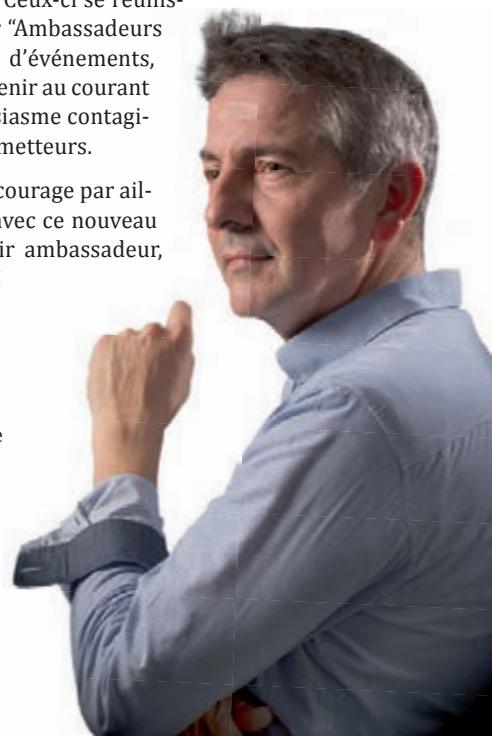
Les produits de la suite Office 365 sont mis à jour en permanence. Nous nous inscrivons dans une société en perpétuel mouvement, ce qui constitue toujours un défi dans notre paysage policier.

Afin que chacun puisse s'y retrouver dans les nombreuses possibilités offertes, nous avons créé un réseau d'ambassadeurs. Ces ambassadeurs sont les locomotives du *New Way Of Working*. Ceux-ci se réunissent virtuellement au sein du groupe Yammer "Ambassadeurs NWOW.Digital" et peuvent se rencontrer lors d'événements, afin d'échanger des bonnes pratiques et de se tenir au courant des dernières évolutions. Grâce à leur enthousiasme contagieux, cette (r)évolution connaît des débuts prometteurs.

Merci à tous ceux qui font vivre ce projet! J'encourage par ailleurs tous les collègues à faire connaissance avec ce nouveau monde du travail ou, pourquoi pas, à devenir ambassadeur, afin de construire avec nous cet avenir digital!

Wim Liekens

Directeur de l'information policière et des moyens ICT (DRI)





12



18



8

VIRTUALISATION DE LA SCÈNE DE CRIME 8

Politique d'uniformisation des dossiers d'homicides

DES PARTENAIRES PARTICULIERS POUR LA ZONE DE DEMERDAL 12

La Police Fédérale lutte ... à cheval contre les nuisances

LOGISTIQUE 16

Des Volvo V90 pour la Police de la Route

LIEUX DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE DE DROGUES 18

Breaking labs : danger d'explosion !

TRAVAILLER DANS UN CIC 22

Toujours aux premières loges

JEU DE L'OIE 24

Bien utiliser le mail, pas si simple ...

FACE TO FACE 26

De nouvelles règles strictes en matière de protection des données et de vie privée

L'INVITÉE 30

"Je remercie celui qui m'a fait sortir des écuries"

rubriques

- Radar... 2
- Les experts... 10
- Partenaire particulier... 14
- Un jour avec... 28
- Casus... 34
- Historia... 35
- Out of office... 38
- Success Story... 40
- SuperCop... 41
- Le Monde policier... 42
- Ambassadeur... 44
- Affaire en court... 45

012018



“ Si on a cette menace d’être verbalisés, on se rendra sur le lieu, on prendra le temps de chercher une place et l’intervention attendra, puisque c’est comme ça. ”

Le 15 janvier dernier, Nicolas Pucheu, secrétaire départemental adjoint de l’UNSA-Police Paris, déplorait, au micro de BFM TV, la mesure prise depuis le 1er janvier qui vise à être plus strict concernant le stationnement à Paris. Désormais, les voitures de police mal stationnées dans la capitale française peuvent aussi être verbalisées, à l’image des autres véhicules. Les syndicats dénoncent cette décision.

QUOTE

FACEBOOK



EUROPOL

Avec un peu moins de 45 000 *likes* et plus de 46 000 *followers*, la page Facebook d’Europol se développe rapidement. Europol, *the European Union Agency for Law Enforcement Cooperation*, est de plus en plus connue du grand public, notamment pour ce qui touche à la coopération en vue de détecter les criminels européens les plus recherchés (*most wanted criminals*). Europol diffuse presque quotidiennement les résultats de différentes actions (armes, drogues, blanchiment d’argent, terrorisme, ...), le récit de collaborations couronnées de succès entre États membres de l’UE, mais aussi des conseils de prévention, etc. Le 8 mars dernier, la Commissaire Générale Catherine De Bolle a été chaleureusement accueillie lors de sa nomination officielle en tant que nouvelle Directrice exécutive. “*Nous sommes impatients de travailler ensemble pour une Europe plus sûre*”, a indiqué l’organisation. La page Facebook est gérée par l’équipe de communication d’Europol, qui demande expressément qu’aucun crime ne soit signalé sur cette page. La langue véhiculaire est l’anglais.

SUR LE VIF

SALWA ZAMOUR

LA POLICE, UNE HISTOIRE DE... ZAMOUR

BRUXELLES – On a coutume de dire que la police est une grande famille. Pour certains, il s’agit même d’une véritable histoire de famille ! La preuve avec la famille Zamour, dont de nombreux membres ont pour particularité d’occuper un emploi au sein de notre institution en région bruxelloise.

Notre interlocutrice du jour, Salwa Zamour, est entrée à la police en 2001 et exerce actuellement les fonctions de technicienne de surface au RAC. Salwa possède une sœur jumelle, Moufida, également technicienne de surface, qui officie quant à elle à la crèche de la Police Fédérale. L’histoire ne s’arrête bien entendu pas là : la jeune sœur des jumelles, Sanaa, a elle aussi intégré les services de police, mais du côté opérationnel cette fois, puisqu’elle est actuellement inspecteur principal au sein de la zone BruNo. Outre les trois sœurs, la famille Zamour compte également quelques représentants masculins, avec Karim, inspecteur à la ZP Midi, mais aussi Olivier, le beau-frère de Salwa, qui travaille quant à lui au sein de la brigade du métro de la Direction de la police des chemins de fer. Un autre beau-frère, Bassidi, est lui aussi actif au RAC. Époux de Moufida, il a commencé sa carrière en tant que concierge à Berkendael et

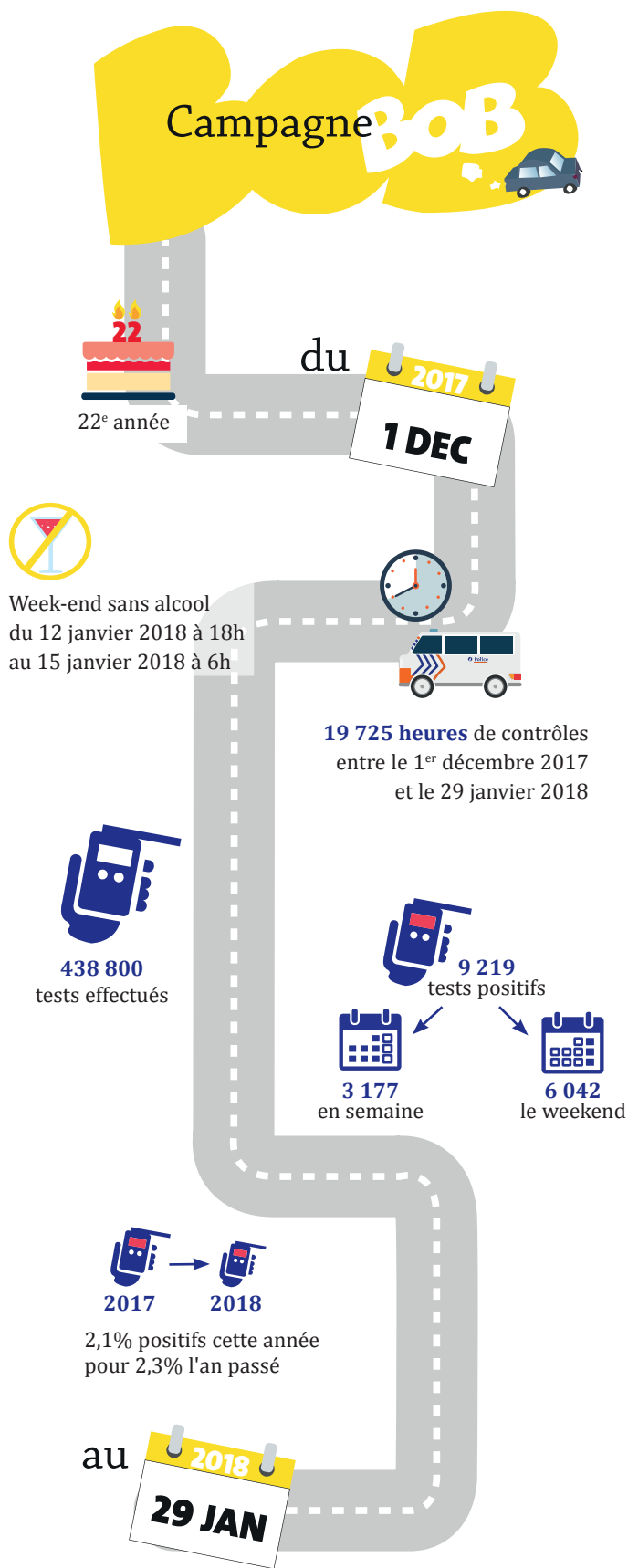
est donc le premier représentant de la famille à avoir rejoint les rangs de la police.

Les Zamour forment une famille unie. “Nous ne restons jamais bien longtemps sans prendre des nouvelles des uns et des autres. On se téléphone souvent”, note Salwa. Et lorsque la famille se réunit, les conversations ne manquent évidemment pas de tourner autour de la police. “Je me sens bien à la police”, poursuit Salwa. “J’aimerais y continuer ma carrière. L’ambiance de travail est excellente et, surtout, nos supérieurs sont bienveillants et très à l’écoute. En cas de problème, ils font tout pour trouver des solutions, ce qui est très appréciable.”

L’histoire de la famille Zamour à la police n’est donc pas prête de se terminer, d’autant que la relève semble assurée : le fils de Salwa est en effet déterminé à devenir policier, au même titre que son neveu, qui a quant à lui déjà réussi les épreuves de sélection et a entamé sa formation à l’ERIP au mois de décembre. Bonne chance à eux !



L'INFOGRAPHIE



www.bob.be



tweetwall

@Policefédérale

Parce que nous ne le répétons jamais assez : nous n'envoyons jamais d'amendes par mail et nous précisons toujours le lieu et le moment de l'infraction.
<https://www.politie.be/5998/5998/fr/actualites/>



@ZPorneThyle

Effectivement, formez le 1722, en cas de besoin pour un problème d'inondation ou de dégâts liés à la tempête.
<https://fb.me/Owr37jqk>

@PoliceMonsQuevy

Aviez-vous remarqué le #lidar placé rue #Ferrer à #Cuesmes du 10 au 17 janvier ?

@Police_Niv_Gen

6 Volkswagen volées depuis le début de l'année sur notre zone. Vous possédez une VW ? Suivez nos conseils pour éviter une mauvaise surprise : <http://www.votrepolice.be/node/730>

@PolicedeLiege

Ce jeudi 1^{er} février, des travaux ont débuté à l'accueil de l'Hôtel de Police, dans le but d'améliorer l'accueil du citoyen. Jusqu'à la fin des travaux, prévue pour cet été, nous vous accueillerons dans le bâtiment du service circulation, situé juste en face, rue Natalis 57b.

@Zpz_polbru

Cet après-midi, 2 manifestations sont au programme. Tenez compte d'éventuelles répercussions pour la #circulation

@CharlesMichel

Inauguration de l'Hôtel de police de #Namur. Un vibrant hommage aux hommes et aux femmes qui ont choisi le métier de policier pour garantir la sécurité des citoyens. Le #begov attache une grande importance à la sécurité des citoyens et à la modernisation de la police.

@Zp3vallees

La position adoptée au volant a aussi une influence sur votre sécurité. On vous en dit plus...

@PoliceCharleroi

Cette dernière semaine de février, nous vous annonçons un LIDAR à Gosselies N5 face à la Sonaca. Nous rappelons que les Lidar flashent 24h/24 et dans les deux sens de circulation. Bonne route ! #PoliceCharleroi

@CrisiscenterBE

Vortex ? Pas Vortex ? En tout cas, il va faire froid ! Retrouvez ici des conseils pour vous y préparer
<http://www.info-risques.be/fr/risques/risques-naturel/grand-froid>



La piscine du domaine Bloso, à Hofstade, est classée parmi les plus beaux sites de Belgique. Le lieu attire les photographes à la recherche de décors qui inspirent. Notre photographe maison s'y est rendu en compagnie de policiers de la Direction de l'appui canin. Vous pouvez admirer le résultat dans le calendrier annuel de la Police Fédérale. Et voici une image inédite de notre série de photos ...

© Lavinia Wouters



Un passage remarqué

Le 12 février dernier, l'acteur français Dany Boon était de passage du côté de Mouscron pour la présentation, en avant-première, de son nouveau film 'La Ch'tite famille'. Les agents de quartier de l'antenne du Tuquet et les policiers de Mouscron n'ont pas manqué l'occasion de prendre la pause à ses côtés. Un beau souvenir pour tout le monde!



Course poursuite réussie

Les collègues de Waterloo ont eu fort à faire le 24 janvier dernier. Trois individus se faisaient en effet passer pour de faux agents des eaux dans le but de dérober de l'argent au domicile de particuliers. Une impressionnante course poursuite s'en est suivie. Des policiers des zones voisines sont venus en renfort, appuyés par un hélicoptère de la Police Fédérale. Les trois hommes ont pu être interpellés. Une patrouille se déployait justement dans le cadre d'une opération ciblant les vols dans les habitations! Quelques minutes plus tard, trois autres individus ont été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à commettre des vols dans des appartements. Une journée faste pour la police!

#vintagefriday

Instagram: policefederale



On oublie parfois ce qu'était la vie avant l'apparition d'internet. Au 20^e siècle, les messages s'envoyaient notamment via telex. La Police Fédérale ne faisait pas exception à la règle et optait elle aussi pour ce réseau de télécriteurs, comme ici en 1985. L'occasion de s'en souvenir le 6 février, lors de la Journée mondiale pour un internet plus sûr.

21/12

Le 21 décembre 2017, la Police Fédérale a rendu un hommage symbolique au professeur **Brice De Ruyver**, décédé le 19 octobre dernier. La cérémonie commémorative a eu lieu à l'auditorium du Polis Center, qui s'appelle dorénavant 'Auditorium Brice De Ruyver'.



Engagement contre les réseaux criminels

L'horeca et l'immobilier servent bien souvent de couverture pour cacher des activités illégales et du blanchiment d'argent. Pour lutter contre ce fléau, un nouveau projet vient d'être lancé dans l'arrondissement d'Anvers. Les pouvoirs locaux sont soutenus par la Police Fédérale à qui ils communiquent différentes informations. Baptisé ARIEC (*Arrondissementeel Informatie en Expertise Centrum* (ou Centre d'information et d'expertise d'arrondissement) et lancé fin 2017, il a été inauguré en février dernier.

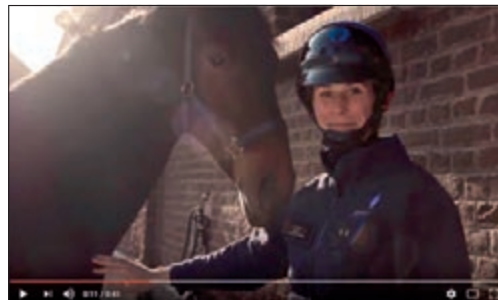
Un carnaval sous bonne garde

Alors que le public profitait en nombre des festivités carnavalesques, la police n'a, quant à elle, pas chômé. La sécurité du citoyen restant la priorité en toute circonstance. La Police Fédérale était ainsi présente avec un drone pour sécuriser le carnaval de Binche. "On vole assez haut pour éviter les oranges", expliquait-elle, non sans humour, sur Twitter.



Des talents féminins à l'honneur

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars dernier, la Police Fédérale s'est réjouie de l'augmentation de son personnel féminin. Il est passé de 16 % en 2002 à 27 % en 2018. Un pourcentage qui augmentera encore avec un policier sur deux de sexe féminin actuellement en formation. Découvrez la vidéo sur <https://www.youtube.com/watch?v=qUST70DtgzC>



21/04

La Police Fédérale de la Route invite le public à découvrir de plus près son travail le 21 avril prochain, de 13h à 18h. Une opportunité d'admirer les différents véhicules mais aussi le stand de tir, les drones, des démonstrations de motos, ou encore les stands de prévention d'alcool et de drogues au volant. Les enfants pourront aussi profiter du château gonflable et prendre des photos. Rendez-vous rue Jules Cockx, 1, à Auderghem.

**Journée portes ouvertes
Police de la Route**

Samedi **21** avril 2018
de 13 à 18 heures



- ◆ Stands d'informations
- ◆ Activités familiales
- ◆ Démonstrations

En collaboration avec la Zone de Police Uccle / M-B /Auderghem (navettes organisées)

Police Fédérale de la Route du Brabant
Poste de circulation d'Auderghem - Rue Jules Cockx 5/7 (Parking Delta)
 Station Delta (avenue Agne 3) - Bus 5118 (ligne 71 et 121) - Des Lijn - Agnes 342, 348 et 349



400

L'ensemble du pays est frappé par l'escroquerie au digipass. Ces derniers temps, plus de 400 victimes ont été recensées en Belgique. La plupart du temps, l'escroc se fait passer pour un membre des institutions européennes, de la Banque Nationale, du SPF Finances, de Test-Achats ou de Proximus et prétend que l'interlocuteur été victime d'une arnaque ou harcelé par téléphone mais qu'il peut se faire dédommager en divulguant des chiffres affichés sur son digipass.

Politique d'uniformisation des dossiers d'homicides

Les descentes virtuelles sur une scène de crime, les reconstitutions numériques, les visualisations en 3D... de la fiction ? Dans le Limbourg, où les statistiques en matière d'homicide sont élevées, le coup d'envoi d'une innovation digitale de grande ampleur, voire d'une véritable révolution, a été donné.

TEXTE Saskia Van Puyvelde PHOTOGRAPHIE Lavinia Wouters et PJF Limburg

HASSELT – “ Dans ses recommandations de 2010, le Comité P formulait déjà trois aspects à améliorer : la descente sur les lieux, la qualité de traitement des enquêtes criminelles ainsi que les connaissances et le savoir-faire ”, explique le premier commissaire judiciaire Dimitri Kun. Il dirige le service Criminalité contre les Personnes à la Police Judiciaire Fédérale (PJF) du Limbourg. “ Le rapport d'évaluation des 10 ans de la réforme des services de police du Conseil fédéral de police souligne également l'importance de la préservation des traces et de la qualité des interventions sur les scènes de crime. L'approche traditionnelle d'une enquête criminelle, au cours de laquelle des traces sont détruites et trop d'informations sont morcelées, doit être améliorée. Je fais référence à la traditionnelle descente sur les lieux par le juge d'instruction et ses collaborateurs : de véritables équipes de destruction de traces ! C'est pourquoi nous avons créé un projet au sein de notre PJF qui mérite certainement, à terme, une mise en œuvre nationale. ”

LIMBOURG, TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION

“ Le projet virtualisation de la scène de crime ” a vu le jour en 2016. “ Nous avons commencé par mettre en place une descente virtuelle sur les lieux et une concertation de coordination structurée ”, explique le Directeur Judiciaire Kris Vandepaer. “ À l'aide de deux outils – une bodycam 4G et une caméra 360°

4G –, nous amenons les images de la scène du crime jusque dans la *crisis room*, comme nous l'appelons. À cet endroit, sont réunis le magistrat du parquet, le juge d'instruction, le greffier, l'équipe tactique PJF et la recherche locale. Ils peuvent y visionner des images enregistrées immédiatement après les faits (*'as was'*), mais il est également possible de transmettre des images en live stream (*'as is'*). C'est comme si nous regardions en quelque sorte par-dessus l'épaule des collègues du labo. Ainsi, le prélèvement de traces peut se faire en toute sérénité. Cette méthode de travail n'offre que des avantages : les traces sont préservées au maximum, les informations sont partagées au niveau central sans risque de fragmentation, le déroulement des faits est reconstitué, etc. Nous répondons ainsi également au souhait des juges d'instruction de pouvoir constituer une image claire de ce qui s'est déroulé sur la scène de crime.



Dimitri Kun



VISUALISATION- 3D

Nous sommes allés encore un peu plus loin au niveau de la reconstitution numérique : grâce à une visualisation en 3D, nous réalisons une vidéo scientifiquement correcte de l'ensemble des faits. Procéder à une reconstitution avec un suspect refusant de collaborer n'apporte de toute manière aucune plus-value. Dans un procès d'assises, par exemple, toutes les personnes présentes telles que les jurés et les juges peuvent voir exactement comment les faits se sont déroulés."

LUNETTES VR


Mais cela ne s'arrête pas là... " Nous nous penchons actuellement sur la visualisation de la scène de crime ", poursuit Dimitri Kun. " En collaboration avec plusieurs partenaires tels que la PJF de Flandre orientale, l'hôpital universitaire de Louvain et l'EDM de l'université d'Hasselt, nous examinons de quelle façon la *Virtual Reality*

(VR), l'*Augmented Reality* (AR) et la *Mixed Reality* (MR) peuvent constituer une aide pour la police. Nos objectifs consistent à tenter de rechercher la vérité de manière intelligente, efficace, innovante mais également scientifique, à visualiser des scènes de crime complexes, à contrôler la véracité de certains événements ou actes sur les lieux du crime et à permettre à des experts de procéder virtuellement à des examens de traces supplémentaires sur le lieu des faits. Pour chaque meurtre ou homicide commis dans la province du Limbourg, nous nous servons déjà systématiquement d'un scanner laser 3D. Cet instrument de mesure étalonné nous aide à définir, analyser et représenter une scène de crime. Le service de médecine légale de l'hôpital universitaire de Louvain est un partenaire important dans notre projet. En effet, il réalise un *bodyscan* en 3D de chaque victime, ce qui permet par exemple de



Kris Vandepaer

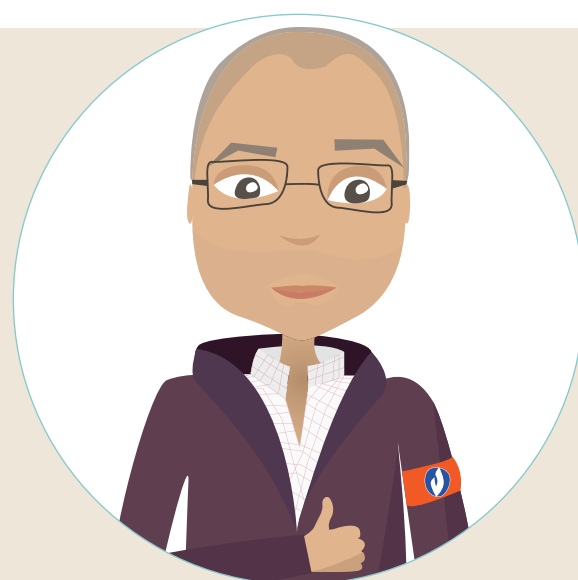
"Il n'y a que des avantages : les traces sont préservées au maximum, les informations sont partagées au niveau central sans risque de fragmentation, le déroulement des faits est reconstitué, etc."

reconstituer la trajectoire d'une balle et de la représenter en trois dimensions. Pour terminer, je tiens encore à souligner que les policiers doivent être conscients du monde numérique dans lequel nous vivons. Songeons à *l'Automotive* (les différentes données enregistrées dans une voiture), aux *Wearable Devices*, aux connexions wi-fi sur une scène de crime, aux données dans le cloud, etc. Pour pouvoir faire face à tous ces défis, il convient de mettre en place des entraînements et des formations. L'intégration d'un enquêteur digital au sein de chaque équipe 'homicide' s'impose. C'est pourquoi nous aimerions acquérir l'outil de formation XVR, un logiciel de réalité virtuelle destiné à tous les acteurs dans le domaine de la protection et de la sécurité. Mais nous attendons d'abord que l'on nous attribue des moyens supplémentaires ..." 

Pour surfer tranquille

Des réglages pour éviter les pièges !

Si vous avez un profil sur Facebook, vous avez certainement déjà vu ces invitations à aimer une page qui vous proposent, par exemple, de nommer 29 films cultes juste à partir d'une image du personnage principal ou encore de cliquer sur 'j'aime' si vous voyez un dauphin sur l'image qui vous est présentée. En fait, ces pages vont jouer de votre curiosité ou de votre émotion pour vous faire cliquer. En appuyant sur le bouton de votre souris, sans le savoir, vous enrichissez un *cyber-scammer*. Derrière cette appellation, se cache un individu ou une entreprise qui va pouvoir vendre cette page, que vous avez likée, à des entreprises ou à des particuliers qui veulent promotionner leur activité ou leur produit. La technique va fonctionner en deux temps. Tout d'abord, création de cette page en utilisant des thèmes accrocheurs. Et, une fois que la page aura récolté des milliers de 'j'aime' et qu'elle aura été commentée, elle va automatiquement devenir beaucoup plus visible dans le fil info des utilisateurs de Facebook.



Olivier BOGAERT

Le réseau social a heureusement réagi à cette activité en prenant des mesures au niveau de son algorithme et en vous offrant la possibilité de régler votre fil info. Vous pouvez, par exemple, décider des informations que vous souhaitez voir en premier. Pour ce faire, vous ouvrez votre profil et, en haut à droite, dans la barre bleue, une petite flèche inversée ouvre un menu dans lequel vous découvrez la mention "préférences du fil d'actualité".



Allo, le Contactcenter ?



0800 99 272
federal.contactcenter@police.belgium.eu

Ai-je droit à un remboursement si je me rends au travail à vélo ?

Pascal COLLARD

Le statut de la police prévoit en effet l'octroi d'une indemnité de bicyclette pour les trajets effectués entre le domicile et le lieu de travail (PJPol art XI.IV.1.2°).

Depuis le 1^{er} septembre, le montant de cette indemnité est de 0.23 € par kilomètre parcouru.

Dans ce cadre, les vélos électriques et les Speed Pedelec sont-ils considérés comme des bicyclettes ?

L'arrêté du 13 juillet 2017 définit la notion de bicyclette comme suit :

"Par bicyclette, on entend tout véhicule à deux roues, équipé de pédales, propulsé par l'énergie musculaire du cycliste, éventuelle-

ment équipé, dans le but premier d'aider au pédalage, d'un mode de propulsion auxiliaire dont l'alimentation est interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse maximale de 25 km à l'heure."

Dès lors que les Speed Pedelec permettent d'atteindre une vitesse de 45 km à l'heure, ceux-ci ne sont pas considérés comme étant des bicyclettes et n'ouvrent donc pas le droit à l'indemnité contrairement aux vélos électriques atteignant une vitesse de maximum 25 km à l'heure.

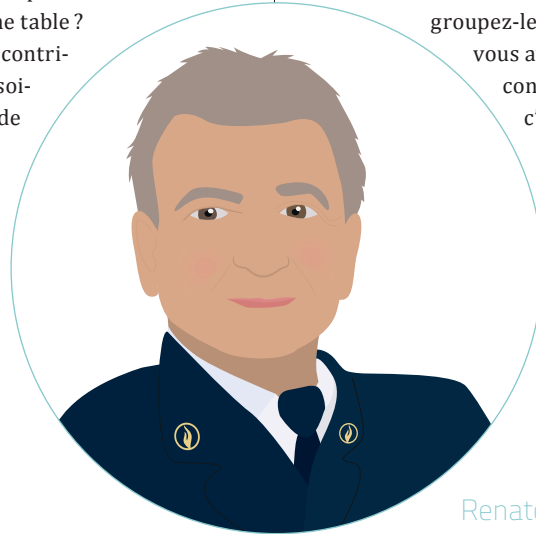
N'hésitez pas à contacter votre service du personnel pour de plus amples renseignements !

Usages protocolaires

Devine qui vient dîner ce soir

Vous vous êtes sans doute déjà arraché les cheveux pour organiser un plan de table. Comment placer correctement les convives autour d'une table ?

Quelques règles vous y aideront et contribueront au bon déroulement de la soirée. Installez les invités par ordre de préséance en partant du milieu de la table vers les extérieurs. Si les lieux le permettent, placez la personne qui reçoit dos à la fenêtre ou à la cheminée. La place d'hon-



Renato GUION

neur est ordinairement face à celle-ci. Installez chaque personne à côté d'une personne qu'elle connaît. A défaut, groupez-les par affinité ou centre d'intérêt. Si vous avez vent d'une mésentente entre des convives, évitez de les mettre ensemble ; c'est une question de bon sens. Veillez également à l'équilibre hommes-femmes en les plaçant si possible en alternance. Tout le monde est en place ? Vous pouvez alors lancer le service.

Comment dire ...

"En anglais dans le texte ..."

Le terme *Foreign Terrorist Fighters* (FTF) s'est imposé dans le jargon policier et juridique, tant dans le nord que dans le sud du pays. Si on rencontre de temps à autre la traduction "combattants terroristes étrangers", il est toutefois préférable d'employer l'expression anglaise, puisque c'est celle qui est utilisée explicitement par le législateur et le Collège des procureurs généraux pour définir cette catégorie d'individus. Les FTF sont des personnes qui ont rejoint ou sont en route vers une zone de conflit djihadiste, comme la Syrie ou l'Irak, afin de combattre aux côtés de groupements terroristes. Cette définition englobe également ceux et celles qui projettent de se rendre dans une telle zone, qui en reviennent ou en sont revenus. Pour désigner ces 'combattants' de retour de Syrie ou d'Irak, on emploie souvent le mot *returnees*, lui aussi emprunté à l'anglais. Même s'il peut faire sourire de prime abord, le néologisme 'revenants', que l'on placera de préférence entre guillemets, peut également



Olivier LOUYS

s'employer dans ce contexte. Il semble toutefois plus courant en France qu'en Belgique. Notons enfin que les néerlandophones emploient *Syriëstrijders* pour désigner les "individus partis se battre en Syrie". Point de formule aussi ramassée en français ... On pourra éventuellement utiliser 'combattants en Syrie', mais le recours à une explication, comme nous venons de le faire ici, nous semble être la solution la plus claire.

La Police Fédérale lutte ... à cheval contre les nuisances

La Police Fédérale a opéré à plusieurs reprises à Scherpenheuvel-Zichem et à Diest, en Brabant flamand, en janvier et février dernier. C'est un vrai partenariat qui s'est noué avec la police locale de Demerdal-DSZ (arrondissement de Louvain). Le but étant de lutter contre différentes nuisances comme les trafics de drogue ou les cambriolages.

TEXTE *Thomas Wattier*

PHOTOGRAPHIE *Christian Berteaux & Greet Wens*

On peut dire que les policiers fédéraux ne sont pas passés inaperçus lors de leurs missions à Diest et à Scherpenheuvel-Zichem en janvier et février dernier. Il s'agissait en effet de policiers à cheval ! Une manière pour le public de découvrir les forces de l'ordre sous un autre visage. En ligne de mire : le renforcement du sentiment de sécurité au sein de la population. "Je fais partie de l'équipe depuis 1995. J'ai toujours travaillé là. L'équitation est une passion depuis tout petit", nous confie l'inspecteur principal Coen Dobbelaere, membre de la cavalerie à la Direction de la sécurité publique de la Police Fédérale.

La présence du cheval rompt les barrières. "Il permet une plus grande proximité avec les citoyens. Certains viennent les caresser, les nourrir. De notre côté, l'animal nous permet aussi d'avoir de la hauteur, de mieux voir les choses."

Mercredi 20 février, la police locale et la Police Fédérale ont patrouillé ensemble dans Diest, effectuant



certaines contrôles préventifs. Ils se sont rendus à proximité des écoles et dans le parc, sous les yeux souvent ébahis des citoyens, découvrant les chevaux. Au total, quatre policiers fédéraux et huit membres de la police locale ont collaboré.

Ces dernières semaines, cinq opérations ont été menées à Scherpenheuvel-Zichem et deux à Diest. Des actions avant tout préventives. "Le but est de

permettre la visibilité et de faciliter le contact. Il s'agit d'un véritable partenariat. Lorsqu'un cavalier constate un élément étrange, il avertit les policiers locaux qui interviennent. Nous avons notamment eu le cas d'un homme découvert sous l'emprise de drogues. Repéré par les cavaliers, il a immédiatement été contrôlé par notre zone", explique le chef de corps de la police de Demerdal-DSZ (Diest, Scherpenheuvel-Zichem), Jan Vanhauwere.



Coen Dobbelaere

IL S'AGIT D'UN VÉRITABLE PARTENARIAT. LORSQU'UN CAVALIER CONSTATE UN ÉLÉMENT ÉTRANGE, IL AVERTIT LES POLICIERS LOCAUX QUI INTERVIENNENT.

Le déploiement de la police à cheval a été décidé et évalué en concertation avec la Police Fédérale et a répondu aux objectifs de la zone de police locale. Outre la possibilité d'intervenir en cas de comportements suspects, cette présence a notamment permis une plus grande visibilité des forces de l'ordre, a apporté des informations supplémentaires à la police locale, permis une réponse rapide lorsqu'une alarme signalant un vol se déclençait mais aussi de délivrer des conseils aux différents usagers de la route.



Des fouilles ont également été effectuées sporadiquement. "Il faut éviter la banalisation de la consommation de drogues. Notre but est de rappeler que ce type de faits reste interdit", termine-t-il. 🗨️



VIAS

© Lavinia Wouters



L'institut Vias est un partenaire privilégié de la police. Ensemble, nous oeuvrons pour un objectif commun : la sécurité du citoyen.

Nouveau nom, nouvelles compétences

Vias ? Ce nom ne vous est pas encore familier ? Vias est le nouveau nom du célèbre Institut belge pour la sécurité routière (IBSR), fondé en 1986. En septembre 2017, l'institut a élargi ses compétences à la mobilité et à la sécurité en général. Ce changement vers une organisation modernisée passait aussi par un nouveau nom, Vias, faisant référence au mot latin via signifiant 'voie' et aussi 'manière, façon de', "ce qui concorde parfaitement au rôle élargi de l'institut" explique Karin Genoe, administrateur délégué de Vias. Elle précise que "le changement de comportement reste une constante en vue de créer un environnement meilleur et plus sûr. L'institut Vias est donc prêt à reprendre le nom fort de l'IBSR et à étendre sa bonne réputation."

L'innovation au service de la sécurité

Vias, c'est une équipe pluridisciplinaire de 120 personnes – experts, ingénieurs, consultants, juristes,... – qui œuvrent pour un environnement plus sécurisé. Vias se définit comme "centre de connaissances indépendant et multidisciplinaire, [misant] sur une approche intégrée et innovante en vue de fournir des solutions aux problèmes législatifs, (infra)structurels, technologiques et sociaux, au niveau local, national et international." Vias fait de la consultance, de la recherche, suit de près diverses matières liées aux nouvelles technologies, comme les navettes autonomes – comprenez sans conducteur –, les simulateurs 3D dans le domaine de la sécurité routière ou encore les 'engins de déplacement'. Mais Vias est désormais actif dans d'autres domaines touchant à la mobilité et/ou à la sécurité en général.



Des drones pour une meilleure mobilité

La collaboration est historique mais est orientée vers l'avenir et les nouvelles technologies, comme l'explique Karin Genoe : "Récemment, l'institut Vias a acquis des drones ultramodernes et les a mis à la disposition de la Police Fédérale de la Route afin qu'elle puisse examiner les scènes d'accidents le plus rapidement possible et dégager ainsi l'autoroute dans des délais beaucoup plus convenables. Enfin, dans le cadre des activités du réseau des coordinateurs de trafic, l'institut Vias organise, en collaboration avec les Régions, des journées d'études à destination des policiers. Bref, les axes de collaboration restent légion et l'institut Vias et la police continuent d'œuvrer de concert, notamment pour rendre les routes de notre pays plus sûres."




© Jos Bakken

Karin Genoe

L'institut a réalisé une étude – sur le télétravail, par exemple, en lien avec l'amélioration de la mobilité – et suit des projets tels que le développement de lunettes intelligentes pour les interventions médicales d'urgence.

Partenaires de longue date

La sécurité est sans conteste le dénominateur commun entre la police intégrée et l'institut Vias. La collaboration entre les deux organismes se décline sous différentes formes, comme le confirme Karin Genoe : "La police a toujours été considérée par l'IBSR comme un partenaire historique, notamment pour la création et la diffusion des émissions Contacts et Kijk Uit ainsi que pour la collaboration dans le cadre des pistes de circu-

lation." Depuis sa création, le contexte a évolué mais la police reste bien entendu un partenaire privilégié de l'institut Vias. "Le meilleur exemple reste les campagnes Bob dans lesquelles la sensibilisation et les contrôles se renforcent mutuellement pour lutter contre l'alcool au volant. Cela a été aussi le cas lors de la première édition du marathon de contrôles vitesse qui offrait la possibilité aux citoyens de demander des contrôles de vitesse à des endroits où des problèmes de sécurité routière étaient constatés." 

Françoise Forthomme

Des Volvo V90 pour la Police de la Route



La séduisante suédoise est la tête de série des nouveaux véhicules assistance et patrouille (VAP). Équipé d'un panneau de signalisation, le VAP est essentiellement utilisé pour les interventions. La Volvo V90 est sans doute la voiture la plus reconnaissable de la Police Fédérale.

TEXTE *Stéphanie Plennevaux* PHOTOGRAPHIE *Lavinia Wouters*



POURQUOI LA VOLVO V90 ?

Un groupe de travail a testé plusieurs véhicules de différentes marques. La V90 avait déjà été conçue par Volvo dans cette configuration, en collaboration avec la police suédoise. La voiture a ensuite été encore adaptée pour répondre aux normes belges et aux besoins de la Police Fédérale de la Route. Ce modèle s'est nettement démarqué comme étant le meilleur choix, tant en termes de sécurité que de confort.

- Il répond le mieux aux besoins d'un véhicule d'intervention.
- Écran de signalisation rabattable (visibilité à grande distance).
- Moteur puissant.
- Spacieux et offrant le confort nécessaire aux occupants (sièges ergonomiques), grand coffre (pour emporter tout le matériel).
- Conduite parfaite grâce aux adaptations apportées en usine : entre autres meilleur freinage, châssis et suspensions adaptés.
- Puissance de 320 CV (accélération rapide ; vitesse de pointe non testée car moins importante).
- Normes de bruit : respect de la législation du travail, même à vitesse élevée et avec sirène.
- Phares LED de dernière génération avec fonction de nuit automatique afin de ne pas aveugler les autres usagers de la route.



Enfin, le prix d'une V90, y compris l'équipement de police, avoisine les 76 000 euros.

Breaking labs : danger d'explosion !





- Le *Clan Lab Response Unit* est une équipe multidisciplinaire et hautement spécialisée de la Police Fédérale.
- Cette équipe contribue à la détection et au démantèlement des lieux de production ou de stockage de drogues.
- Intervenir dans un labo clandestin s'avère extrêmement délicat et périlleux. Un collègue averti en vaut deux...

TEXTE *Nicolas Mangon* PHOTOGRAPHIE *Christian Berteaux*

RANST – Le constat est malheureusement connu : de par sa situation géographique, la Belgique représente une cible privilégiée en matière de trafic de stupéfiants en Europe. Notre pays est même, après les Pays-Bas, régulièrement présenté comme le deuxième plus gros producteur mondial de drogues de synthèse comme les amphétamines ou l'ecstasy. Par conséquent, le territoire belge et flamand en particulier – de par sa proximité avec nos voisins néerlandais – est truffé de lieux clandestins où ces drogues synthétiques sont fabriquées en quantité industrielle, dans des laps de temps parfois très courts et dans des espaces relativement réduits. Les trafiquants sont ainsi capables de fabriquer plusieurs centaines de milliers de pilules d'ecstasy en quelques jours !

UN SECTEUR EN PLEINE 'PROFESSIONNALISATION'

Afin de contribuer à la détection et au démantèlement de tous ces lieux de production ou de stockage clandestins, une équipe multidisciplinaire et hautement spécialisée a été mise sur pied au sein de la Police Fédérale : le C.R.U. (*Clan Lab Response Unit*).

Basée au sein de la DGJ/DJSOC, cette unité est composée de quatre membres qui appuient sans relâche les services d'enquête dans leur lutte contre un phénomène criminel en pleine expansion et 'professionnalisation' depuis 2012. Dans ce cadre, ils collaborent intensivement avec des officiers spécialisés en services d'incendie et des enquêteurs forensiques du département Drogues de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (I.N.C.C.).

COPIE CONFORME DES LABOS CLANDESTINS

Par une glaciale matinée d'hiver, l'inspecteur principal Alexandre Coppe et l'inspecteur Charlotte Maupin, tous deux membres du C.R.U., nous accueillent au campus Vesta situé à Ranst, en province d'Anvers. C'est dans ce centre de formation multidisciplinaire, installé sur le site d'une ancienne base militaire britannique, que le C.R.U. a procédé à l'aménagement de plusieurs bâtiments, en reconstituant différents types de laboratoires clandestins hyper réalistes. L'objectif de ces laboratoires factices est de permettre aux visiteurs (magistrats,



Nouvelles drogues de synthèse.

RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ AU HASARD, CAR LA MOINDRE ERREUR PEUT S'AVÉRER DÉSASTREUSE EN RAISON DE LA DANGÉROSITÉ DES PRODUITS UTILISÉS

visiteurs étrangers, etc.) de se rendre compte de la réalité du terrain et, surtout, de développer la formation et l'entraînement des policiers et des services de première ligne amenés à intervenir, de manière incidente ou planifiée, sur de tels sites de production de drogues.

“Intervenir dans un labo clandestin s'avère en effet extrêmement délicat et périlleux”, souligne Charlotte Maupin. “Rien ne doit être laissé au hasard, car la moindre erreur peut s'avérer désastreuse en raison de la dangerosité des produits utilisés”.

En cas de perquisition ou d'intervention, les policiers doivent en effet être capables de se rendre compte rapidement qu'ils ont affaire à un site lié à la production de drogues de synthèse. Certains produits ou ingrédients s'avèrent en effet particulièrement dangereux : parfois, le simple fait de les toucher à mains nues peut s'avérer fatal ! Le recours à des policiers hautement spécialisés est donc une absolue nécessité.

RISQUES EXPLOSIFS

“Les lieux où l'on fabrique de la drogue de synthèse sont souvent chargés d'émanations de gaz toxiques ou comportant des risques d'explosion ou d'inflammabilité importants. De véritables bombes potentielles ! Certaines pièces de matériel utilisées par les trafiquants sont du reste souvent fabriquées artisanalement et ne sont donc pas du tout fiables. Enfin, la manipulation proprement

dite des différentes substances requiert la plus grande prudence”, poursuit Alexandre Coppe. “Parmi les tendances relativement récentes, on note une diversification des substances utilisées dans la production des précurseurs. Par ailleurs, la prolifération des nouvelles substances psychoactives, en particulier des opiacés de synthèse, placent nos services devant de nouveaux défis. On assiste par ailleurs à un morcelle-



L'inspecteur Charlotte Maupin et l'inspecteur principal Alexandre Coppe.



Certains labos sont parfois aménagés dans des semi-remorques.

ment de la chaîne criminelle, avec une répartition des étapes successives de la production dans différents lieux. Certains malfaiteurs n'hésitent pas non plus à aménager des laboratoires mobiles, par exemple dans des camionnettes ou des semi-remorques, ce qui complique encore davantage la tâche des services de police ...”.

DUMPING

Un autre aspect non négligeable de ce phénomène criminel est le *dumping*, à savoir le déversement en pleine nature de grandes quantités de déchets issus de la production des drogues, un phénomène touchant essentiellement les provinces du Limbourg et d'Anvers. “Dans ce cas également, la plus grande prudence est de mise”, précisent nos hôtes du jour en guise de conclusion. “Nous avons égale-

ment créé un site de *dumping* factice sur le campus Vesta, afin de former les policiers locaux qui seront généralement les premiers à découvrir ce type de dépôt clandestin”.

Le C.R.U. peut être contacté 24h/24, 7 jours/7. 📞



Le dépôt clandestin factice du campus Vesta.

Tous deux en première ligne

LE DISPATCHER

Lorsque vous étiez à la zone de police WOKRA (Wezembeek-Oppem/Kraainem), vous avez demandé avec insistance votre transfert pour le CIC. Pourquoi?

Katia Ariën: "J'ai toujours eu beaucoup de respect pour le 'centre de communication' de l'époque. J'ai toujours voulu y travailler. Lors du lancement du nouveau CIC, j'ai immédiatement pris le train en marche. Après treize années, mon job me procure toujours autant de plaisir; j'aimerais continuer jusqu'à ma pension."

Qu'est-ce qui vous passionne le plus?

"Le fait d'apporter une aide réelle aux équipes, de faire le lien entre le terrain et un service de dépannage, un serrurier, le parquet, l'hélicoptère de la police, etc. Notre service peut parfois faire la différence. Par exemple, si je constate lors du contrôle d'un numéro d'immatriculation que le conducteur a un passif en matière d'armes, je peux le communiquer aux collègues afin qu'ils se tiennent sur leurs gardes."

Une enquête¹ a montré que le fait d'être confronté à des drames et de rester dans

l'incertitude peut aussi générer beaucoup de stress. Comment gérer celui-ci?

"Nous recevons en effet très peu de feedback; je ne sais jamais, à de rares exceptions près, si une personne a survécu. Avec les années, j'ai appris à vivre avec. J'apprécierais d'obtenir un feedback, mais je comprends bien que les collègues ont déjà suffisamment de travail. Mon stress ne m'accompagne toutefois pas à la maison: j'arrive à faire la part des choses lorsque je quitte le bureau. Il faut lâcher prise, on n'a pas le choix. Qui plus est, je ne suis plus loin de la cinquantaine et je récupère moins vite."

Quelles sont les qualités d'un bon dispatcher?

"Il faut surtout se tenir prêt à aider les équipes, rester calme dans toutes les situations et faire preuve d'une patience d'ange. La facilité d'élocution et la flexibilité sont d'autres atouts. Il m'arrive parfois de faire des blagues ou de féliciter les équipes. Même si notre travail est épuisant d'un point de vue visuel et auditif, j'essaie toujours de rester aimable et positive. La tâche des call-takers est plus

ardue: ils sont en contact direct avec le citoyen."

La série télévisée 'De noodcentrale' (le central d'appels d'urgence), diffusée sur la chaîne flamande Één, a connu un vif succès. Selon vous, ce programme est-il fidèle à la réalité d'un CIC?

"Partiellement. Il nous arrive en effet de recevoir des appels loufoques de personnes signalant par exemple qu'elles se trouvent aux toilettes sans papier WC, qu'un moineau est entré dans leur véranda ou qu'une séance d'échangisme ne se déroule pas comme prévu... On nous appelle pour les choses les plus folles. On a l'impression que les calltakers de la télévision ont le temps de prendre autant de pauses cigarette qu'ils veulent. La réalité est tout autre: on fume uniquement si on en a le temps."

Vous n'avez pas de boule de cristal pour localiser les gens?

"Les citoyens ne savent pas toujours où ils se trouvent précisément. Ils doivent apprendre à communiquer le nom exact d'une rue, d'une commune, un sens de circulation sur l'autoroute... Je conseille à tout le monde d'installer l'application 112 BE et de contacter le poste central d'urgence via celle-ci. Cela peut sauver des vies."

Saskia Van Puyvelde

¹ En savoir plus sur l'enquête dans l'Inforevue 1/2008.



© Ruben Accou

L'inspecteur Katia Ariën est dispatcher au CIC de Louvain depuis treize ans. Pour avoir travaillé elle-même sur le terrain, elle sait par expérience à quel point il est important d'aider les équipes au plus vite et le plus correctement possible. Lors de la catastrophe ferroviaire de Buizingen, elle était aux premières loges.

Des jobs très variés. Des jobs centrés sur les autres. Des jobs avec un grand sens des responsabilités. Ce sont les boulots du calltaker et du dispatcher dans un CIC du “centre de communication” où les appels d’urgence s’enchaînent. Deux collègues parlent avec passion de leur job.

Éric Vivier travaille au call-center 101 de Namur pour la Police Fédérale. Depuis 4 ans, il en a vu défiler des appels. Parfois originaux, parfois dramatiques. Un métier qu’il exerce avec passion et envie: celle de pouvoir aider les autres.



© Jos Balcaen

LE CALLTAKER

Comment avez-vous débuté au sein du CIC de Namur en tant que calltaker?

Éric Vivier: “Il y a quatre ans, j’ai découvert une offre d’emploi sur le site du Forem qui offrait un engagement rapide en tant que contractuel. J’ai donc postulé puis passé une interview. J’ai alors fait face à une mise en situation, dû répondre à des questions sur la province et vécu une simulation d’appels.”

Qu’est-ce qui vous plaît dans ce métier?

“Avant tout, l’aide à la personne. J’avais déjà passé l’examen d’inspecteur à la police où je n’ai pas été retenu et je me suis donc tourné vers ce métier qui est très varié. Et puis, je travaille à proximité de mon domicile.”

Vous devez être parfois confronté à des drames terribles. Une enquête révélait d’ailleurs que votre métier reste l’un des plus stressants. Comment fait-on face à tout cela?

“On essaye de se changer les idées, faire du sport, prendre une pause quand ça ne va pas. Certains mettent la musique à fond, d’autres se centrent sur leur famille. Nous sommes également aidés par des assistants sociaux.”

Quelles sont les qualités pour être un bon calltaker?

“Il faut être calme, pouvoir gérer son stress. Il est aussi utile de se repérer géographiquement et comprendre rapidement.”

RTL-TVI vient de relancer son émission “Appel d’urgence” qui s’intéresse au métier de calltaker. Est-ce que ce programme reflète votre réalité?

“L’émission n’est pas mal faite mais parfois un peu scénarisée. Cela permet néanmoins de faire comprendre l’importance du métier, lui donner de la visibilité, montrer qu’on peut sauver des vies.”

Elle met également en lumière certains appels originaux auxquels vous faites face...

“Certains se trompent en effet de numéro, appellent pour commander des pizzas, d’autres se font passer pour des agents secrets. En général, on rigole avec eux et on leur fait comprendre gentiment qu’il s’agit d’une ligne d’urgence. Nous avons notre liste d’habités et nous les connaissons.”

Outre la diversité de l’emploi, quels sont les avantages de celui-ci?

“Notre travail s’étend de 7h à 19h et de 19h à 7h donc nous travaillons en moyenne 14 jours par mois. Cela permet de libérer du temps pour sa famille ou pour d’autres activités. Il règne aussi une bonne ambiance dans l’équipe.”

Thomas Wattier



Autre solution /
meilleure solution
que le mail ?



Qui a besoin de
l'info ?
Eviter les CC

3



BIEN UTILISER LE MAIL, PAS SI SIMPLE...

Jetez vos dés et découvrez nos conseils

A l'heure où les smartphones, PC et tablettes envahissent de plus en plus l'espace privé, la Police Fédérale invite ses employés à un usage plus réfléchi du mail professionnel.

Ceci afin d'éviter d'empiéter sur la vie privée et de prévenir tout éventuel *burnout*. Une directive a été développée et présente les conseils en la matière.

Celle-ci a été déclinée sous forme d'un jeu de l'oie. Jetez vos dés et découvrez les bonnes questions à se poser ainsi que différents conseils.



Bannir les "mails
conversations"



Un sujet
= Un mail

5
Demande urgente ?
'Allo?'



Désactiver les alertes

8

Bannir "Répondre à tous"



Lire ses mails à des moments fixes

PAVLOVIAN MAIL EFFECT...



6

Bannir la copie des mails précédents

11
Bannir les accusés de réception et annexes



De nouvelles règles strictes en matière de protection des données et de vie privée

Adnan Sönmezyuva

OPERATIONAL INTELLIGENCE MANAGER
ZONE DE POLICE DRUIVENSTREEK



“Avec cette nouvelle réglementation, l'Europe entend tenir compte des évolutions modernes telles que la technologie cloud et les médias sociaux, qui ont un impact sur l'accessibilité des données personnelles en ligne. Les données concernées sont très diverses : noms d'utilisateur, tweets, adresses IP, etc. Vu l'usage intensif des technologies de communication et la masse de données disponibles, leur protection s'avère cruciale. Les règles en matière de protection des données s'appliquent à toutes les entreprises et autorités amenées à traiter des données personnelles.

LE DROIT À LA VIE PRIVÉE

Outre le GDPR, la Commission européenne a également adopté une nouvelle directive sur la vie privée (2016/680). Celle-ci vise à permettre une meilleure protection des données personnelles, y compris dans l'optique de prévenir la criminalité, et à renforcer la confiance du public en l'environnement digital. La directive a en outre pour but de favoriser la confiance mutuelle entre les autorités régaliennes, afin que celles-ci puissent s'échanger des données personnelles dans le cadre de la prévention de la criminalité.

La police et la justice devront évoluer vers une culture de sécurité de l'information, en commençant par prendre les mesures nécessaires pour respecter certains principes de base

tels que la transparence, la finalité, le traitement minimal (les données doivent être suffisantes, pertinentes et utiles dans un but précis), l'exactitude, la limitation du stockage, l'intégrité, la confidentialité et l'obligation de justification.

LE DATA PRIVACY OFFICER. QUID ?

Dans cette matière, un rôle important est dévolu au DPO (Data Protection Officer) ou délégué à la protection des données. Il s'agit d'un rôle nouveau, mais qui était déjà plus ou moins préfiguré par la fonction de conseiller en sécurité de l'information. Dans un premier temps, la formation, les conseils externes, le networking formel et informel lui seront essentiels pour aborder sa mission.

Le DPO devra également mettre en pratique ses connaissances et communiquer de façon efficace sur la protection des données au sein de son organisation. Il est donc crucial de réaliser à temps un inventaire des besoins en matière de sécurisation des données. À long terme, des actions concrètes doivent permettre de mettre en place une culture dans laquelle la sécurité de l'information relèvera du réflexe.

À mes yeux, le DPO ne pourra mener sa mission avec fruit que si, d'un compliance manager au niveau intermédiaire, il évolue pour devenir un expert stratégique au service de la direction.

”

L'Europe impose un durcissement des règles en matière de protection des données personnelles, avec la 'réglementation GDPR'. À partir de mai 2018, son impact se ressentira partout. Quelles sont les conséquences pour la police et la société ?

Christophe Bierlaire

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET VIE PRIVÉE
COMMISSARIAT GÉNÉRAL POLICE FÉDÉRALE

“**N**ous voici arrivés au moment où l'Europe impose un nouveau cadre pour la protection des données à caractère personnel, communément appelé la protection de la vie privée.

L'actuelle loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel sera abrogée et remplacée par une nouvelle loi qui va entre autres transposer la directive 680/2016 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

La Commission pour la protection de la vie privée sera remplacée par l'Autorité de protection des données créée par la loi du 3 décembre 2017, et une autorité de contrôle spécifique devrait être désignée pour exercer le contrôle des traitements effectués par les services de police.

Par ailleurs, différentes modifications seront apportées dans la loi sur la fonction de police et la loi sur la police intégrée afin d'aligner la législation du traitement policier et le rendre conforme au cadre européen.

La désignation d'un délégué à la protection des données (*Data Protection Officer* - DPO) dans chaque zone de police et dans chaque direction de la Police Fédérale en lieu et place de l'actuel conseiller en sécurité et en protection de la vie privée est également un changement qui devra s'opérer dans les prochaines semaines. Le DPO

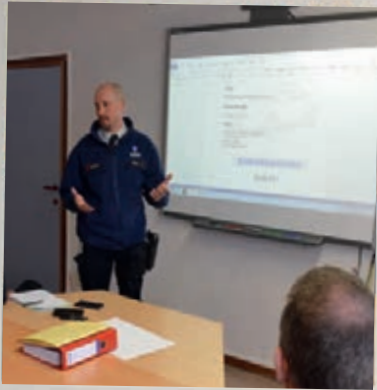
sera un acteur-clé pour aider le responsable de traitement à s'assurer qu'il effectue des traitements de données à caractère personnel conformes aux obligations légales. Le DPO devra rendre un avis sur les analyses d'impact qui seront réalisées lorsqu'un type de traitement, en particulier par le recours aux nouvelles technologies, est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et les libertés des personnes physiques. Il devra également aider le responsable de traitement à compéter le registre des activités de traitement.

Le DPO participera aussi aux devoirs de transparence et au processus de réponse aux personnes concernées qui exerceraient leur droit de communication. C'est également le DPO qui communiquera à l'autorité de contrôle tout incident majeur impactant des données à caractère personnel (Data Breach).

Nous voici donc à la veille de nombreux changements qui vont requérir la mise en œuvre de nouvelles procédures et de techniques pour protéger les données de toute prise de connaissance ou de modification non autorisée.



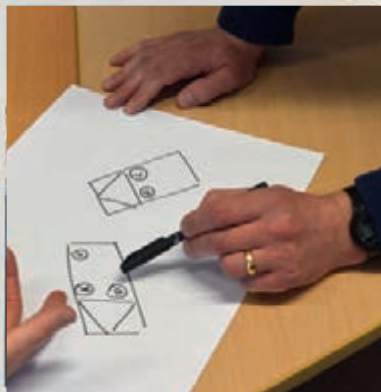
Un jour avec ...



La journée débute toujours par un briefing des différentes équipes.



L'équipe des GOTT'S prend en charge les détenus dangereux.



Des débriefings ont lieu après chaque mission.



Bart Vernieuwe se rend à la salle quand il peut et pratique aussi la self-défense.



La DAP doit aussi encadrer le transport de fonds



" Nous sommes 24h/24 avec les personnalités et logeons dans le même hôtel mais pas dans la même chambre."

Bart Vernieuwe

PROFESSION : **INSPECTEUR PRINCIPAL
A LA DAP**

05:00 La journée de Bart Vernieuwe démarre très tôt. "Souvent, je suis debout vers 3h40 du matin et je quitte mon domicile de Zottegem vers 4h10", confie-t-il. Direction le complexe de Witte de Haelen pour un briefing avec les équipes sur le coup de 5h du matin. Ils sont une petite dizaine à discuter des différents dispositifs. Il s'agira aujourd'hui de transférer un détenu dangereux, d'aider au transport de fonds et de coordonner la protection d'une personnalité. Au total, près de 150 opérationnels évoluent au sein de la DAP/Unité Centrale.

07:00 C'est parti pour une première mission GOTTS (*Gespecialiseerd Overbrengingsteam – Team Transfert Spécialisé*). L'objectif : aller chercher un détenu dangereux à la prison et l'amener au Palais de Justice de Bruxelles. Une tâche qui ne s'improvise pas. Bart y a déjà songé les jours précédents. "On prend contact avec la prison pour vérifier si le détenu est atteint de maladies ou s'il a, par exemple, un bras cassé. Certains ont déjà fait croire qu'ils étaient blessés pour cacher des objets dangereux." C'est un métier qui s'apprend. Une formation de deux semaines et plusieurs stages sont requis. "On y apprend comment fouiller les détenus, comment les diriger, comment les embarquer ou les débarquer et comment procéder lorsqu'une voiture qui les transporte tombe en panne."

11:30 Après avoir redéposé le détenu en cellule, retour à la caserne et place au débriefing de la première mission. La pression est en effet à son paroxysme lors de ce genre d'opération. "Le débriefing après chaque mission aide beaucoup psychologiquement. Chacun donne alors son ressenti. C'est important et cela aide à être plus serein."

13:00 Le sport permet aussi de décompresser. "Lorsque cela s'avère possible, j'aime pouvoir passer une heure à la salle après une mission GOTTS", confie Bart en soulevant ses haltères. Il y ajoute aussi des séances de jujitsu deux fois par semaine.

14:00 Le DAP est aussi à la manœuvre dans le cadre du transport de valeurs ou de fonds. "Nous accompagnons un fourgon à bord d'un véhicule blindé de 4,5 tonnes. La tâche requiert

IDENTITY KIT

Bart Vernieuwe, 42 ans, a intégré la Direction de la protection (DAP) en 2012 après être notamment passé par la brigade de recherche et de surveillance (BSR) de Bruges, le corps d'intervention et les unités spéciales de Gand et par la zone de Zottegem. Après une formation comme inspecteur principal, il est arrivé à la caserne de Witte de Haelen où il a rejoint le Service Intervention Spécialisée (GIS - intégré en 2014 dans la DAP) et plus précisément son Unité Centrale.



une formation spécifique", précise Bart, la radio à la main pour donner ses consignes.

16:00 Les membres de la DAP doivent aussi prendre en charge la protection rapprochée de certains chefs d'Etat ou de leurs ministres, voire de certains ambassadeurs. Sans oublier les missions à l'étranger où ils accompagnent des personnalités belges menacées. Aujourd'hui, Bart doit coacher les équipes. "La protection des VIP constitue 70 % de notre travail", expose-t-il.

Ces missions nécessitent un travail de préparation en amont. Bart prend contact avec l'ambassade et se renseigne sur les lieux que la personne menacée compte fréquenter, sur les sorties de secours et les défibrillateurs à disposition mais aussi sur les hôpitaux les plus proches.

17:00 Bien souvent, les journées de Bart et de ses collègues sont très longues. "Elles durent régulièrement plus de 10 heures. A ce stade, les heures supplémentaires ne peuvent être récupérées et sont donc payées. Mais nous espérons accueillir très prochainement de nouveaux collègues. Nous sommes d'ailleurs en plein recrutement".

Bart apprécie plus que tout son métier qui lui permet de multiplier les contacts, d'élargir son réseau et de découvrir chaque jour de nouvelles choses !

Thomas Wattier

Dans cette rubrique, Inforevue invite un membre du personnel de la police à un entretien portant sur des thèmes liés tant à sa fonction qu'au monde policier au sens large.

“Je remercie celui qui m'a fait sortir des écuries”

Le 1er mai prochain, la Commissaire Générale de la Police Fédérale, Catherine De Bolle, entrera en fonction à Europol. Sa secrétaire craint-elle pour autant de rester sur le carreau ? “Cela ne m'empêche pas de dormir ; j'attends de voir...”, confie l'inspecteur principal Beatrijs Snijkers. “Je suis en tout cas prête à relever d'autres défis !” Entretien avec le bras droit de la (presque) directrice d'Europol, éternelle travailleuse de l'ombre et qui, à l'époque où sévissaient les tueurs du Brabant, s'est même retrouvée armée d'un FAL¹ sur le toit d'un supermarché, par un froid glacial.

TEXTE Saskia Van Puyvelde PHOTOGRAPHIE Lavinia Wouters

BRUXELLES – 1983. À 19 ans, la jeune Beatrijs entre à l'École royale de gendarmerie. Outre ses yeux bleus, elle hérite de son père de l'amour des chevaux. Elle devient alors la première femme gendarme à cheval néerlandophone. “C'était extrêmement dur,” se souvient-elle, “mais jamais je n'ai versé la moindre larme. Les collègues masculins n'étaient absolument pas prêts à accueillir une femme en leurs rangs ; ils ne savaient pas comment se comporter avec moi. L'uniforme n'était pas adapté à la morphologie féminine, il n'y avait pas de toilettes séparées... J'ai dû me faire respecter. Comme je ne me laissais pas faire et que j'avais une certaine force physique, j'ai fini par gagner ce respect. Durant une année, j'ai dû me préparer aux épreuves d'admission, physiquement éprouvantes, en m'entraînant quotidiennement au saut en longueur et au 2 x 5 km, entre autres. Pour me muscler les bras, je lançais des balles de hockey (mon record est de 37,5 mètres !), jusqu'au jour où l'une de ces balles a terminé sa course dans le salon de mes parents...”

En 1987, vous avez dû vous présenter au commandement général. “Le drame du Heysel, les CCC... j'ai connu tout cela de très près durant ces années passées à la Légion mobile. Un beau jour, quelqu'un m'a lit-

téralement sortie des écuries. J'ignore qui c'était, mais cet homme a fait mon bonheur : grâce à lui, je suis allée travailler pour Willy Deridder, alors lieutenant général et commandant de la gendarmerie. À l'époque, j'étais maréchal des logis. Je lui racontais ce qui se passait au bas de la hiérarchie. Avant de travailler avec lui, lorsque j'étais à la cavalerie, je n'avais aucune idée des décisions prises à la tête de l'organisation. Nous avons travaillé main dans la main pendant 11 ans. J'ai beaucoup appris durant cette période. Il a dû démissionner lorsque Dutroux s'est évadé. C'est dommage, car il avait d'excellentes idées.”

En 1997, vous entrez au service du colonel Henri Berkmoes, commandant du Bureau central des recherches (BCR) de l'époque. “Je voulais retrouver un travail opérationnel. Au BCR, je me suis principalement occupée d'informations douces et d'échange d'informations. Lors de la réforme de 2001, j'ai suivi Paul Van Thielen et j'ai pu voir de près comment la BSR de la gendarmerie a fusionné avec la police judiciaire pour former la Direction générale de la police judiciaire (DGJ). Je suis détachée de ce service, ce qui signifie que j'en fais encore théoriquement partie à l'heure actuelle. Travailler pour Paul Van

Thielen fut également un plaisir. C'est une personne très agréable, pleine d'humour, un conciliateur.”

Jusqu'au 1^{er} mars 2012, vous n'aviez encore jamais rencontré Catherine De Bolle. “Exact. Je n'aurais jamais imaginé travailler pour une femme Commissaire Générale durant ma carrière. C'est un véritable honneur pour moi. Elle est tellement ambitieuse ! J'ai directement su qu'elle arriverait au sommet, sans toutefois me douter que cela irait si vite. Ce qui m'étonne chez elle ? Elle peut être fin prête en moins de deux minutes : revêtue de la tenue adéquate, maquillée et tout le toutim. Je n'ai encore jamais vu une femme qui se prépare aussi vite !”

Qui sera selon vous le nouveau Commissaire Général (CG) ? “J'ai ma petite idée, mais je la garde naturellement pour moi. Le nouveau CG devra inévitablement poursuivre le travail entamé autour d'i-Police et continuer à investir dans des banques de données de qualité et facilement accessibles, afin que les services de police locaux et fédéraux, sans oublier ceux de l'étranger, puissent rapidement trouver et relier les informations. Selon moi, il est temps d'accorder à nouveau davantage

L'INVITÉE





VERY IRRITATING QUESTION

Finalement, votre souhait n'était pas de devenir gendarme, ni même cavalière, et encore moins employée de bureau. Il en est allé autrement. Vous ne nourrissez aucun regret ?

"Enfant, je voulais un métier dans l'enseignement ou dans le secteur médical. Plus tard, devenir agent de quartier m'aurait bien plu car j'aime le contact avec les gens de la rue. Les choses ont été différentes, mais je n'ai aucun regret. Et je n'ai du reste pas le temps de penser à tout cela !"

d'attention au travail judiciaire, au niveau opérationnel et aux missions de base de la police : garantir la sécurité du citoyen. Tout commence par l'agent de quartier. Il doit savoir ce qui se passe dans son secteur. Le nouveau CG doit pouvoir disposer d'un staff performant et avoir davantage son mot à dire. C'est non sans une certaine nostalgie que je repense à l'État-major général de

la gendarmerie : une équipe solide, bien structurée et reposant sur des directives claires, à la sauce militaire, certes, mais cela fonctionnait ! La CG étant presque partie, ils sont à présent nombreux à se positionner. C'est une période passionnante. Mais quelle que soit l'issue et la personne pour laquelle je travaillerai à l'avenir, j'accepterai chaque défi avec le sourire."

Vous devez sans doute voir et entendre beaucoup de choses. "Et je reste muette comme une tombe. La discrétion est bien entendu une condition sine qua non dans mon travail, au même titre que la politesse, la prévenance, la disponibilité, la collégialité, le respect, la diplomatie et un certain sens de l'humour. L'humour permet en effet de dire certaines choses plus



La première femme gendarme à cheval néerlandophone (1986).



OPUS CITATUM

"Donne-moi la sérénité d'accepter ce qui ne peut être changé, le courage de changer ce qui devrait l'être et la sagesse de faire la différence."
(Saint François d'Assise)



LE TRADUCTEUR

Que vous inspire cette citation ?
Choisis un travail que tu aimes et tu n'auras jamais à travailler un seul jour de ta vie (Confucius) : "C'est une phrase pleine de sagesse qui me colle à la peau. Il faut faire ce que l'on aime sans se préoccuper des autres, car la jalousie peut faire beaucoup de dégâts. Comme je dis toujours à mon fils : fais ce que tu dois, adviene que pourra. Deux citations sont encadrées dans mon bureau : l'une est de Shakespeare : *Un sourire a plus d'effet qu'un froncement de sourcils* et l'autre de Louis Couperus : *Dans la vie comme en art, chaque jour est un recommencement*. Elles me correspondent bien.



facilement, de détendre l'atmosphère. Je suis assertive – positive, certainement pas agressive – et donc lorsque l'on me demande mon avis, je le donne en toute honnêteté. Je possède également une bonne dose d'empathie : j'ai toujours su comprendre mes patrons. Nous pouvons et pouvons toujours parler de tout. Et oui, j'emporterai de nombreux secrets dans la tombe."

Êtes-vous disponible jour et nuit ?

"S'il le faut, certainement. Je n'hésite pas à décrocher mon téléphone au beau milieu de la nuit. Heureusement, j'arrive facilement à me rendormir. J'ai toujours beaucoup donné de ma personne et les choses que j'ai accomplies, je les dois à moi-même, et toujours de manière honnête. Je suis une battante, une optimiste qui ne recule devant aucun défi. J'ai toujours été heureuse ici ; mon travail m'apporte beaucoup de satisfactions et j'ai pu rester moi-même. Lorsque la pres-

sion se fait trop forte, j'aime profiter du calme et du silence de la nature. Je vais alors marcher, je jardine, je vais passer quelques jours dans un chalet en montagne... Je me verrais bien finir comme j'ai commencé : à cheval, pour profiter de

ma retraite au grand galop, le long d'une plage interminable au soleil couchant... C'est mon côté romantique. Je suis une insatiable rêveuse..."

¹ FAL = Fusil automatique léger.



POUR OU CONTRE

- *Établir une distinction entre les métiers d'hommes et de femmes.*
"Contre. Cela est-il d'ailleurs encore d'actualité? Lorsqu'une femme prouve qu'elle peut faire la même chose qu'un homme, il ne peut y avoir aucune différence : ni dans la façon de les traiter, ni en matière de salaire. Chacun mérite le respect, homme ou femme. Je ne suis absolument pas féministe, mais je ne trouve pas logique que dans les années 80, j'ai dû passer les mêmes épreuves physiques que mes collègues masculins. Je les revois encore tous m'observer par la fenêtre lors du test de course. Heureusement, j'étais physiquement au point."
- *Annoncer l'emplacement des radars mobiles?*
"Pour, car cela encourage une conduite plus sûre. Même si cela ne me concerne pas vraiment: j'ai délibérément choisi de ne pas avoir de voiture."



Peut-on l'allonger un peu ? De 24 heures à 48 heures

La complexité croissante des enquêtes pénales, les phénomènes transfrontaliers, la lutte contre le terrorisme, les grands dossiers faisant intervenir un nombre élevé de preuves et de suspects... sont autant d'éléments qui nous poussent à avoir une approche plus dynamique pour arriver à présenter un dossier aussi complet et correct que possible au juge d'instruction sans dépasser le délai d'arrestation. Le passage à 48 heures du délai d'arrestation dans le cadre de la procédure pénale constitue un premier pas pour tenir compte de ces évolutions.

UNE ADAPTATION TERMINOLOGIQUE

Pour dissiper les incohérences entre le texte en néerlandais et en français, la terminologie utilisée en néerlandais a été adaptée dans plusieurs lois. Désormais, les textes en néerlandais utilisent le terme '*aanhouding*' à partir du moment où le juge d'instruction a délivré un mandat d'arrêt. La période précédant la délivrance du mandat d'arrêt est appelée '*arrestatie*'. La notion générique est celle de '*vrijheidsbeneming*' (privation de liberté). Ces modifications concernent uniquement la terminologie ; elles visent à insister sur la différence entre la phase de l'arrestation et la phase qui suit la signification du mandat d'arrêt.

Ceci implique que les termes 'arrestation administrative' ne se traduisent pas par '*bestuurlijke aanhouding*' mais par '*bestuurlijke arrestatie*' vu l'absence d'intervention du juge d'instruction et le caractère administratif de cette privation de liberté.

Précisons que cette adaptation terminologique n'a pas encore été effectuée dans toutes les lois.

DE 24 À 48 HEURES

Depuis la modification de l'article 12 de la Constitution et de la loi sur la détention préventive, la police a la possibilité d'arrêter judiciairement une personne pendant un délai de 48 heures sans l'intervention d'un juge.

L'ancien délai de 24 heures s'avérait souvent insuffisant pour que le dossier puisse être transmis par la police au parquet, et transféré ensuite du parquet au juge d'instruction. L'augmentation des droits et garanties dont bénéficient les personnes arrêtées – comme par exemple l'assistance d'un avocat lors de la première audition ou l'assistance d'un interprète – a rendu le délai de 24 heures difficile à tenir. Il faut toutefois veiller à ce que cet allongement du délai n'entraîne pas de retards inutiles dans le traitement des dossiers, ce qui lui ferait perdre son utilité.

Comme la législation prévoit désormais un délai maximal d'arrestation judiciaire de 48 heures, l'ordonnance de prolongation est devenue sans objet et a donc été abrogée. L'article 12 de la Constitution prévoit clairement qu'aucune exception, fût-elle prévue par une loi, n'est possible à la règle

générale des 48 heures. Pour prolonger la privation de liberté, un mandat d'arrêt délivré par un juge d'instruction et signifié à la personne arrêtée dans les 48 heures suivant son arrestation reste nécessaire.

EXCEPTION

Une seule exception subsiste à cet allongement du délai à 48 heures. Le mandat d'amener à l'égard de témoins réfractaires (témoins qui refusent de comparaître après avoir reçu une citation) fournit à l'égard de ces personnes un titre de privation de liberté de maximum 24 heures après le début de la privation de liberté, que cette dernière résulte ou non de l'exécution du mandat d'amener. Il n'existe en effet aucune nécessité de priver un témoin de sa liberté pour une durée supérieure à 24 heures. Le mandat d'amener prononcé à l'encontre d'un suspect (une personne à l'égard de laquelle il existe des indices sérieux de culpabilité relatifs à un crime ou à un délit et qui n'a pas encore été mis à la disposition du juge d'instruction) couvre quant à lui un délai de 48 heures.

Marie-Agnès Langouche, Sandra Tuyppens
& Elien Verstappen
DGR/JUR/AJO

Le Quartier Couronne

Les rumeurs vont bon train depuis des années à propos de la vente d'une caserne. C'est à présent chose faite depuis janvier 2018. Le complexe situé à l'intersection du boulevard Général Jacques, de la rue Juliette Wytsmans, de la rue Fritz Toussaint et de l'avenue de la Couronne, appelé aussi *Quartier Couronne*, n'est plus la propriété de la Régie des Bâtiments. En vue de cette vente, la caserne a été progressivement depuis quelques années, désertée par les services de la Police Fédérale.



ETTERBEEK – La caserne a été construite en 1909, principalement pour accueillir les gendarmes en formation. Elle comprend dans un premier temps des locaux pour les cours, une bibliothèque, un gymnase, une piste d'obstacles pour les cavaliers en formation, des écuries, une infirmerie vétérinaire, un mess, une buanderie et des logements pour les troupes. Cette dernière caserne s'ajoute aux différents éléments déjà présents dans le quartier : les casernes de l'Arsenal, Rolin, Gézuzet, et de Witte de Haelen, l'hôpital militaire, la gare militaire et la plaine des manœuvres.

Afin de répondre aux besoins de la gendarmerie en plein essor qui acquiert son statut autonome par rapport aux forces armées grâce à la loi de 1957, de nouveaux bâtiments viendront s'ajouter dans l'enceinte de la caserne. En 1947, sont construits les bureaux de l'Etat-major, en 1975 les immeubles à appartements et le bâtiment dédié à l'informatique et en 1990, la tour de communication. La gendarmerie sera finalement la seule à rester dans les casernes après l'abandon progressif des différents complexes par l'armée. A la réforme, c'est la Police Fédérale qui se réorganise dans les différents complexes du quartier.

Une page se tourne pour tous ceux qui ont travaillé et même parfois habité à un moment dans l'enceinte du *Quartier Couronne*. Mais, que les nostalgiques se rassurent : la caserne ne va pas subir le même sort que la caserne Rolin ou l'hôpital militaire qui ont été abandonnés et puis finalement démolis respectivement en 1993 et 2002.

Plus de détails dans l'article ' Quel avenir pour le quartier Couronne?' en page 36.

Françoise Forthomme



Quel avenir pour le quartier Couronne ?

TEXTE Françoise Forthomme DESSINS perspective.brussels-BUUR PHOTO Deborah Puylaert

ETTERBEEK – Un projet de seconde vie – Usquare – est en cours pour l'ancienne caserne de presque 4 hectares : une cité universitaire internationale verra le jour entre 2023 et 2025.

Au niveau architectural, les bâtiments les plus anciens ainsi que la salle cinéma et le manège seront conservés. Ce dernier abritera une halle qui servira de marché pour promouvoir l'alimentation bio, issue des circuits durables et écoresponsables. La salle de projection pourra servir d'auditorium pour des événements liés aux activités universitaires ou comme salle de spectacle pour des événements à caractère culturel.

Côté logements, le projet prévoit des habitations pour 200 familles et pas moins de 600 kots pour étudiants, une aubaine pour les futurs étudiants de l'ULB et la VUB, toutes deux à proximité ! La recherche multidisciplinaire et l'innovation sont au cœur du projet pour créer un véritable centre d'expertise.

UN QUARTIER OUVERT ET HARMONIEUX

Le mur d'enceinte sera conservé mais percé à différents endroits pour permettre un accès plus aisé au site. Une esplanade de 2500m² devrait aussi être aménagée sur l'emplacement de l'ancienne cour d'honneur.

Les bâtiments devenus obsolètes seront rénovés ou remplacés par des infrastructures modernes pour mieux répondre à leurs nouvelles fonctions mais en gardant l'alignement initial ainsi que les dimensions et hauteurs similaires pour former un ensemble cohérent, proche de l'esprit architectural d'origine.

Le projet Usquare, résolument tourné vers l'avenir, va faire revivre l'ancienne caserne militaire pour lui rendre son dynamisme d'antan et doter le quartier d'un espace convivial répondant aux attentes des riverains.

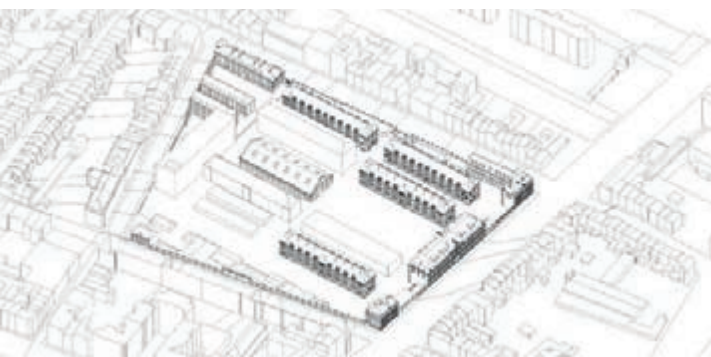
Plus d'informations sur:
<http://usquare.brussels/fr>



MÉMOIRES ...

"J'ai découvert le Quartier Couronne dès 1984, lors de mon incorporation à la gendarmerie. Je me souviens de ces bâtiments imposants, un peu vétustes, mais toujours parfaitement entretenus. Il faut dire que les élèves de l'École royale de gendarmerie étaient largement mis à contribution pour que tout soit impeccable. Les 'consignés' (lisez les punis) étaient affectés aux travaux d'entretien, notamment du *parade ground* et sur lequel aucune semence n'avait le temps de germer. Je suis un peu triste de revoir aujourd'hui cette caserne laissée à l'abandon, mais je suis heureux de savoir que certains bâtiments seront préservés, car pour l'avoir fréquentée quasi quotidiennement pendant plus de 30 ans, cet endroit occupe une place particulière dans mon cœur."

Jocelyn Balcaen, Direction de la Communication



ET SOUVENIRS ...

"J'ai pénétré dans cette caserne pour la première fois en 1977 lorsque j'ai postulé à la gendarmerie. Tous les examens, à l'exception du volet médical, étaient organisés dans la caserne, la plupart dans le bloc H. Je me souviens encore de l'adresse mentionnée sur tous les courriers de convocation : 227, avenue de la Couronne..."

J'ai fait mon année d'instruction de base et mes débuts à Vottem mais en 1980, j'étais déjà de retour à Bruxelles en tant que candidat gradé. Nous étions basés à Geruzet mais avons beaucoup de cours dans le Quartier Couronne.

Toute ma carrière est liée à ce quartier, je me souviens du manège, dans lequel j'ai encore connu les chevaux, avant qu'il soit asphalté pour mieux répondre à ses nouvelles fonctions... Je suis curieux de voir l'aboutissement du projet qui va donner une seconde vie à la caserne, source de nombreux souvenirs..."

Jean-Paul Tossens, Commissaire à la retraite





Peindre pour oublier le stress!

La cinquantaine accomplie, Aurea D.Calanog suit encore des cours de peinture à l'École des Arts d'Ixelles et ce depuis trois ans, à raison de deux soirées par semaine. Mais c'est pratiquement quotidiennement qu'Aurea pratique sa passion : "Si je ne peins pas chaque jour, ça me manque vraiment, la peinture est devenue mon remède de prédilection pour évacuer le stress accumulé pendant la journée."

L'inscription à ses cours de peinture, c'est véritablement un rêve d'enfance qui se réalise pour Aurea : "Après mes études secondaires aux Philippines, mon pays d'origine, je voulais m'inscrire à l'école des Beaux-Arts, plus précisément à une formation en peinture, mais mes parents ont dû refuser car le matériel nécessaire coûtait trop cher et la pratique de la peinture ne permettait pas d'en vivre..."

Dès lors, changement d'orientation: après un master en architecture à l'Adamson University, Aurea émigre vers la Belgique où l'équivalence de son diplôme n'est, malheureusement, pas complètement reconnue. Engagée en 1999 par la gendarmerie comme agent de propreté, elle réussit l'épreuve de statutarisation à la réforme des services de police et rejoint la Direction de la criminalité contre les personnes (DJP). Actuellement, elle est assistante au service du personnel de la Direction générale de la Police Judiciaire (DGJ) au sein duquel elle participe notamment à la gestion Galop.

Les natures mortes, les fleurs et les paysages sont ses thèmes préférés. Elle pratique principalement la peinture acrylique et à l'huile. Elle réfléchit beaucoup aux thèmes qu'elle a envie de coucher

sur la toile : "J'aspire à peindre des sujets issus de mon imagination, mais, à l'heure actuelle, je peins encore souvent à partir de photographies car je considère que je dois encore consolider ma maîtrise des techniques de base. Cependant, je choisis toujours des sujets difficiles, ils constituent autant de challenges pour me 'dépasser' et donc, progresser. Je préfère peindre des tableaux réalistes qui, selon moi, rendent bien la vie des choses."

Aurea reste modeste mais son talent est déjà évident. Elle a participé à une exposition fin 2017 lors de laquelle elle a vendu ses premières toiles ! Son talent est aussi reconnu par ses collègues et sa hiérarchie qui l'a encouragée en lui proposant d'exposer quelques tableaux dans l'Openspace de la DGJ au 10^e étage du site Polis Center (RAC) à Bruxelles. Claude Fontaine, le directeur général de la Police Judiciaire Fédérale, considère, en effet, que "le fait d'exposer des œuvres exécutées par des membres du personnel participe à la reconnaissance de ses collaborateurs par la valorisation de leurs talents artistiques, à l'embellissement du lieu de travail et, par voie de conséquence, à l'amélioration de notre cadre de vie professionnelle."

Françoise Forthomme





Plus de caméras, plus d'affaires élucidées

L'émission judiciaire FAROEK a permis d'épingler rapidement un suspect dont le visage était apparu clairement sur plusieurs images de caméras de surveillance de la ville d'Hasselt.

HASSELT – Le vendredi 25 août 2017, une jeune femme fait la connaissance d'un homme dans le bar à chicha Sammy's, situé sur le Zuivelmarkt. Entre trois et quatre heures du matin, ils vont manger un paquet de frites ensemble sur la Kolonel Dusartplein. Le jeune homme accompagne ensuite la jeune femme en direction de la gare. À hauteur de la Mouterijstraat, il tente de la violer, non sans lui asséner quelques coups violents. Le bruit finit par réveiller un riverain, qui crie qu'il va appeler la police. L'auteur prend alors la fuite en emportant le sac à main et le GSM de sa victime de 23 ans. La zone de police Limburg Regio Hoofdstad se charge du dossier.

L'ÉMISSION FAROEK EST DÉSORMAIS DIFFUSÉE CHAQUE SEMAINE

Plusieurs caméras de surveillance du centre d'Hasselt ont filmé l'auteur, ce qui a permis d'établir rapidement son signalement. Il s'agit d'un homme âgé entre 25 et 30 ans et mesurant environ 1m65. Il porte une barbe de quelques jours et des cheveux noirs coupés court. Il portait ce soir-là un jeans et un polo bleu, ainsi qu'une petite sacoche.

Des images nettes de l'auteur ont été diffusées dans l'émission judiciaire FAROEK (VTM) de ce 30 janvier. Juste après l'émission, et le lendemain encore, les appels ont afflué, citant invariablement le même nom. Les enquêteurs en ont été informés et ont pu procéder rapidement à l'arrestation de l'individu. L'enquête judiciaire suit son cours.

Grâce au programme FAROEK, la police a pu élucider un peu moins de 50 % des dossiers. La multiplication des caméras de surveillance entraîne par ailleurs une augmentation du nombre d'images disponibles. Les demandes de diffusion de ces images vont également croissant, non seulement de la part des parquets et des zones de police, mais aussi des victimes. Face au taux élevé de résolutions des dossiers et aux demandes croissantes de diffusion des images, la police, le parquet et VTM ont décidé de diffuser FAROEK hebdomadairement durant six semaines, à partir du 24 avril 2018. Cette initiative unique fera l'objet d'une évaluation. Enfin, afin de toucher un plus grand nombre de téléspectateurs, l'horaire de l'émission sera avancé.

DJO/OAR/Opsporingen-Media et S.V.P.

20/02/2018 12h Namur



Kevin Paty

A

Attristé

Si Kevin pouvait changer un élément de l'histoire, ce serait l'accident de Dimitri. "C'était vraiment la faute à pas de chance. Il a enjambé la rambarde, s'est laissé glisser pour descendre et s'est brisé les deux talons sur les pavés. Il est sous certificat médical pour plusieurs mois ...", regrette l'inspecteur.

B

Bien formé

L'inspecteur Paty a bénéficié de la formation TECC (*Tactical Emergency Casualty Care*) sept jours avant les faits, ce qui l'a vraiment aidé à affronter cette situation. "On nous rappelle notamment l'importance d'isoler la victime du froid. Je la recommande à 200 % !"

M

Modestie

Kevin Paty n'a pas souhaité apparaître physiquement dans les médias. Pour lui, ce sauvetage n'a rien d'incroyable. "Je n'ai pas envie que l'on en fasse tout un foin. Les médecins sauvent des vies tous les jours. Moi, je n'ai fait que mon devoir de citoyen."

P

Passionné

Kevin a rejoint la police il y a six ans. Son paternel lui ayant donné le goût du métier. "Je n'ai jamais

été poussé mais une case était entrouverte dans ma tête." Kevin a cependant débuté par une formation en ... horticulture. Avant de se diriger vers la police, notamment pour la sécurité de l'emploi, le travail en équipe et à l'extérieur. Petit à petit, le métier est devenu une vraie passion. "J'ai découvert un emploi centré sur l'entraide et très varié. J'ai vraiment accroché et je sens que je suis fait pour ça !"

R

Risques mesurés

L'inspecteur n'a pas pris de risques inconsidérés avant de sauter. "Je travaille à Namur depuis trois ans et je connais les lieux. Je savais que le niveau de l'eau était profond et où se trouvaient les issues."

Les inspecteurs Kevin Paty et Dimitri Estienne, du Corps d'intervention de la Police Fédérale, rentrent d'une formation au tir à Erpent. Les deux instructeurs s'apprêtent à retrouver leurs bureaux lorsqu'ils s'arrêtent à un feu de circulation. Le regard de Kevin Paty, passager du véhicule, est alors attiré vers la Sambre. Il pense d'abord apercevoir un déchet flotter puis remarque qu'il s'agit en fait d'un homme. L'inspecteur sort immédiatement de la voiture et découvre dans l'eau une personne d'une vingtaine d'années. Il entre directement en contact avec l'homme. Kevin Paty lui demande de se concentrer sur sa voix et l'encourage à se rapprocher du bord. Entre-temps, une passante appelle le 112.

Son collègue gare le véhicule pendant que Kevin analyse la situation et envisage la possibilité de sauter. La victime vient en effet de passer une première fois sa tête sous l'eau. Kevin appelle alors Dimitri

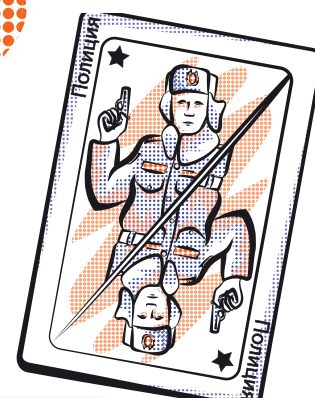
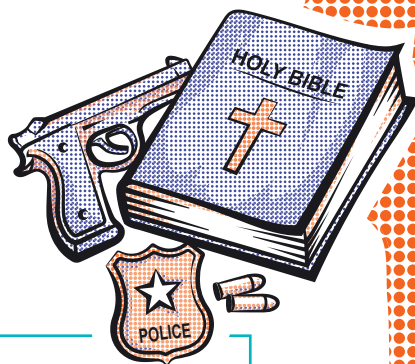
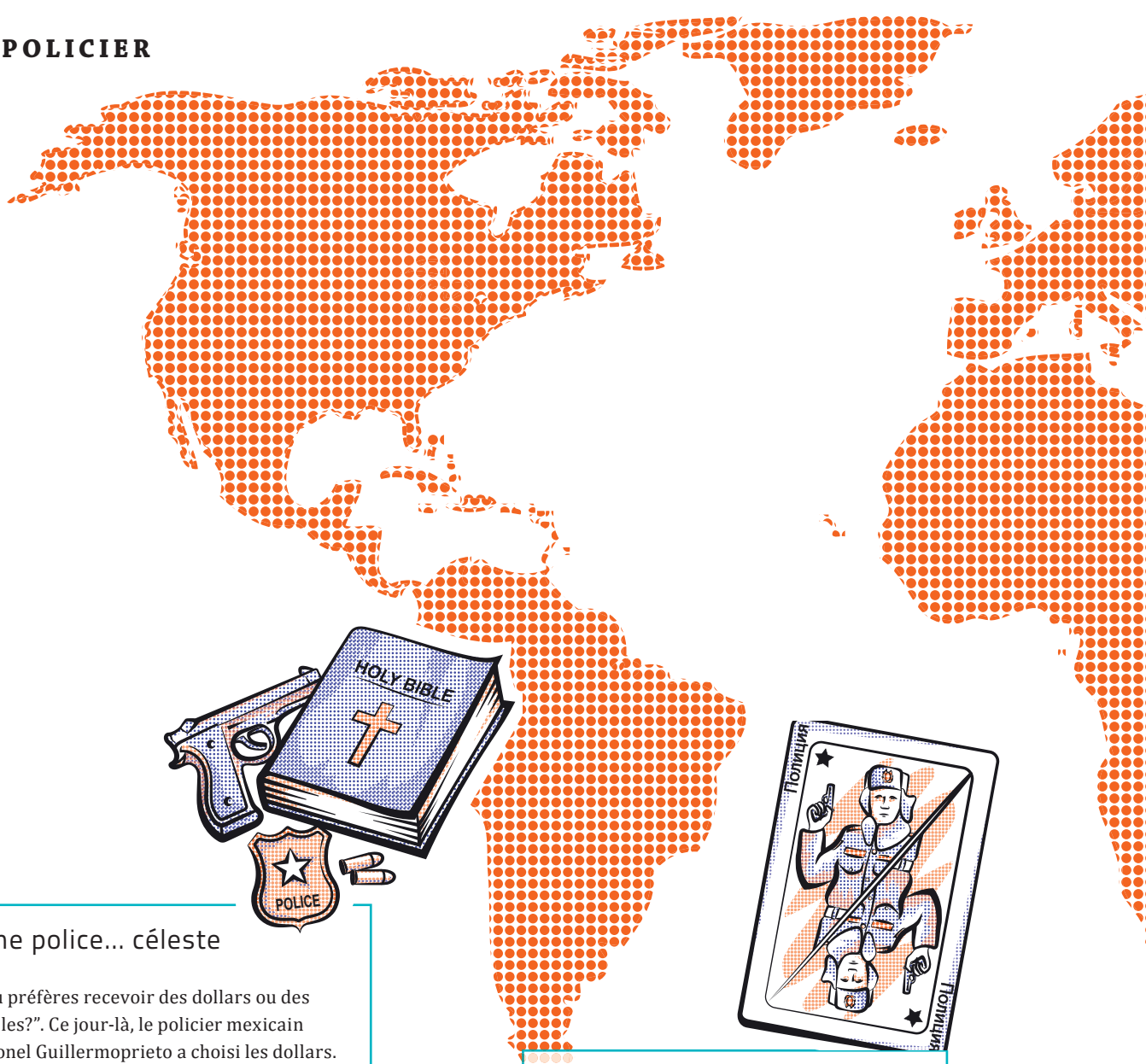
qui enjambe une rambarde située deux – trois mètres plus haut.

Pris par les événements, il se blesse sérieusement en retombant. L'inspecteur décide donc de lui confier son équipement et lui demande de transmettre les informations via la radio. La victime est en effet en train de couler. Kevin Paty vient de prendre la décision de sauter.

Une fois dans l'eau, il parvient à saisir l'homme par sa veste et le remorque sur une quinzaine de mètres. Rapidement, le froid commence à lui geler les membres. Heureusement, des passants les aident à s'extraire de l'eau. Amenés à l'hôpital, les hommes sont hors de danger !



Thomas Wattier



Une police... céleste

“Tu préfères recevoir des dollars ou des balles?”. Ce jour-là, le policier mexicain Leonel Guillermoprieto a choisi les dollars. Depuis, l’homme s’est repenti et a fondé la ‘Police céleste’, une organisation de policiers chrétiens qui lutte contre la criminalité... en priant.

Cette unité atypique réunit près de 5 200 policiers fédéraux et locaux ainsi que des militaires, certains toujours en exercice, qui vont prêcher la bonne parole auprès de leurs pairs, dans un pays catholique aux institutions laïques et déchiré par la violence du narcotrafic.

Grâce à ces opérations ‘célestes’, Leonel Guillermoprieto, 37 ans et 1,94 mètre, pense pouvoir éloigner de la corruption les membres des forces de sécurité, qui sont parfois de mèche avec les criminels. Le défi est de taille dans un pays où l’on estime que plus de la moitié des policiers sont corrompus, selon des données de l’Institut national des statistiques (INEGI).

Des jumeaux très spéciaux

Dans une situation difficile, il faut pouvoir compter sur une personne de confiance. Partant de ce principe, les forces spéciales de la police russe ont eu une idée pour le moins originale : embaucher des jumeaux. Qui de mieux qu’un frère jumeau pour se protéger, se soutenir, se défendre. “Evidemment un frère est un frère”, dit Nikolai Matsina. “Je sens constamment sa présence même s’il n’est pas avec moi.”

“Oui, la gémellité a beaucoup d’influence”, constate Pavel Sevryukov. “C’est mon frère, j’ai entièrement confiance en lui, je sais qu’il va toujours me soutenir et me protéger, je n’ai aucun doute à ce sujet.” Ils vont notamment devoir intervenir dans les prises d’otages. Des situations dangereuses qui réclament une excellente connaissance de soi, et de l’autre.

Amerique

MEXICO

Europe

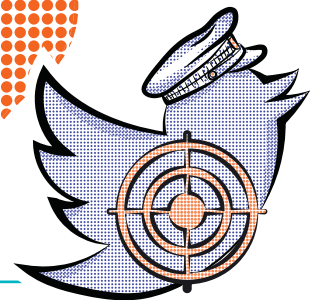
MOSCOU



Sur une moto volante !

Dubaï est décidément à l'avant-garde au niveau des moyens policiers. La police de ce petit émirat du Golfe persique va utiliser une moto volante. Comme le rapporte le site GulfToday, l'engin, qui a été présenté lors du salon Gitex, peut parcourir jusqu'à six kilomètres et monter à une hauteur de 5 mètres. Il peut supporter un poids de 300 kilos et fonctionne à l'électricité et à l'essence. Une idée pour l'appui aérien?

DUBAÏ



Oscar du mauvais goût

Les réseaux sociaux sont formidables pour quiconque souhaite communiquer, mais encore faut-il faire preuve d'élégance et de tact. Et ça, la police néo-zélandaise en a manqué cruellement. Dans un tweet, le community manager du compte de la police nationale néo-zélandaise a écrit : "Quand nous devons annoncer à une personne qu'un membre de sa famille est mort dans un accident". Ces 68 caractères ont été postés avec l'image d'un acteur d'une série humoristique accompagnée du message "ça, c'est le pire". La police néo-zélandaise a publié dans la foulée des excuses, expliquant que son précédent post était "mauvais et insensible".

WELLINGTON



Steven Meert

"Travailler chaque jour aux quatre coins du pays rend l'intégration encore plus aisée."

Il n'est plus nécessaire de convaincre Steven Meert des avantages qu'offrent les outils de la suite Office 365 & co. Dès le début, Steven a imaginé une multitude de scénarios mettant en scène Skype et Teams. Il est passé au *dogital* avec Office 365.

"J'utilise Teams et Skype Entreprise pour communiquer efficacement avec 120 (!) autres maîtres-chiens. Le fait que nous travaillons tous chaque jour aux quatre coins du pays rend l'intégration encore plus aisée."

La création d'un groupe Yammer privé permet d'ailleurs à l'ensemble des collègues de DACH de communiquer de façon plus transparente. Cette initiative a vu le jour à la demande du personnel, qui voulait être mieux informé des évolutions et des décisions au sein de la direction. À présent, tout le monde partage des résultats, des anecdotes ramenées d'une patrouille de nuit ou encore des avis sur de nouveaux équipements. L'implication du personnel constitue une priorité. La direction peut ainsi rester au courant de ce qui se passe sur le terrain et prendre des décisions sur la base d'arguments concrets.

En tant qu'ambassadeur, Steven pose un regard très pratique sur ces outils et les opportunités qu'ils représentent. À présent, les discussions concernant le planning de service se déroulent via Teams. Auparavant, les planificateurs passaient une journée entière au téléphone à tout régler... Maintenant, un message en mode 'chat' et une heure de travail suffisent. On peut vraiment parler d'efficacité ! Et les clés USB appartiennent au passé. Les documents les plus importants sont enregistrés sur un site Sharepoint lié à un Team. Un PC, un ordinateur portable ou une tablette avec une connexion Internet suffisent pour compléter un document pour le vétérinaire.



"Les clés USB appartiennent définitivement au passé."

- Ambassadeur NWO.Digital
- Direction d'appui canin (DACH), Police Fédérale
- 'Dogital' maîtrisant Office 365



Affaires en court

Les cavaliers suisses en formation à la Police Fédérale 47



SPORT 46
*Sofie, policière et athlète
au grand coeur*

JEU 49
Cherchez les 7 différences



Make-A-Wish

Sofie, policière et athlète au grand cœur



Sofie Lenaerts, notre collègue de la Police Fédérale de la Route, a réalisé un exploit de taille pour l'association Make-A-Wish. Un défi qui entrainait dans le cadre de l'opération "30 jours sans se plaindre". Le 3 février dernier sur le coup de midi, elle s'est élancée depuis Plopsaland à Adinkerke, près de La Panne en direction de Fourron-le-Comte. Un objectif de 270 kilomètres à atteindre en seulement 24 heures. Le tout, en alternant le vélo et la course.

LA PANNE – On peut dire que Sofie Lenaerts a relevé son défi avec brio ! Elle se montrait d'ailleurs très satisfaite à son arrivée. "Ce fut une expérience fantastique de traverser nos belles contrées tout en rencontrant des gens motivés par l'initiative. J'ai été très émue par le soutien dont j'ai pu bénéficier", nous confie-t-elle. Ses collègues du poste de circulation de Bertem et le corps d'intervention de Louvain (CIK Leuven) ont partagé une partie du chemin avec elle. De même qu'Erno McCrae (champion de Belgique de VTT). Les pompiers de Tongres et un club de course ont même bouclé l'épreuve en sa compagnie. Un parcours agrémenté de soleil, de pluie mais aussi de... neige ! "Bref, un temps bien belge", sourit Sofie. La Brabançonne a également pu compter sur le renfort de son mari. "Il était présent avec une remorque entièrement équipée de vêtements, boissons, batteries,..."

D'AUTRES DÉFIS EN VUE

Sofie s'est heureusement aménagé des moments de repos sur le parcours long de 270 km. "À chaque transition, j'ai pris le temps de manger, de boire ou d'enfiler un vêtement chaud." Cependant, les pauses n'étaient pas toujours les bienvenues pour cette fêreuse de sport. "Je me suis arrêtée pour boire un café au poste de circulation de Bertem mais j'ai eu du mal à recommencer. Finalement, moins il y a de pauses, mieux c'est...", s'amuse-t-elle.

En tant qu'ambassadrice de l'opération "30 jours sans se plaindre", Sofie a voulu montrer l'exemple tout en soutenant l'association qui vise à exhausser le rêve d'enfants malades. Au total, elle a pu récolter 2 400 € grâce à son défi. "Je voulais montrer que l'on peut entreprendre beaucoup de choses en étant fort mentalement."

Mais Sofie Lenaerts ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Elle a encore de nombreux défis en tête. "Je voudrais refaire ce type d'épreuve mais du point le plus bas au point le plus haut de Belgique, soit une distance de 360 km. Le but serait de permettre à un maximum de personnes de se joindre à moi et relier le défi à une bonne cause."

Cet été, la Brabançonne de 42 ans souhaite aussi s'attaquer au Kilimandjaro. Avant de se lancer à l'assaut du Mont Vinson, en Arctique, l'an prochain. Elle pourra alors se targuer d'être la première femme belge à avoir gravi les plus hautes montagnes des sept continents. Chapeau !

Thomas Wattier



Police à cheval



Le savoir-faire de la cavalerie en fait sa renommée

BRUXELLES – La Police Fédérale a assuré en janvier une formation pratique destinée aux policiers à cheval de la future unité équestre de la Police cantonale de Genève. Un échange mutuel enrichissant entre cavaliers suisses et belges.

A la demande de leurs homologues suisses, les membres de la cavalerie de la Direction de la Sécurité Publique (DAS) de la Police Fédérale ont mis sur pied une formation aux techniques spéciales d'intervention à cheval. Celle-ci avait pour objectif de faire bénéficier les cavaliers suisses de leur savoir-faire. En effet, l'expertise belge en la matière est reconnue auprès de nombreux services de police étrangers.



Durant cette semaine intensive orientée sur des exercices pratiques, nos homologues suisses ont pu s'exercer au travers de différents scénarios mettant en scène une multitude de techniques spéciales d'intervention à cheval.

La presse belge et suisse fut invitée et présente en masse pour assister à un moment clé de la semaine : l'exercice pratique de contrôle d'un véhicule... L'occasion de constater que notre cavalerie est loin de disparaître!

Jonathan Pfund



Réflexion

La Police Fédérale fait la part belle à la diversité

BRUXELLES – En préambule de l'assemblée générale de l'Association européenne de policiers LGBT (EGPA), organisée à la Police Fédérale, le commissaire divisionnaire Saad Amrani Idrissi a prononcé un discours sur le thème de la diversité dans nos services de police. "La gestion de la diversité doit faire l'objet de toutes les attentions, à la fois dans et en dehors des services de police. Ce thème est largement abordé en dehors de notre institution ; il mérite que nous nous y intéressions également de plus près en son sein. (...) Si cette gestion de la diversité s'avère compliquée à la police, la question à se poser est alors la suivante : comment faire pour développer une politique de tolérance et d'ouverture en matière de diversité en dehors des services de police ? L'une des choses les plus importantes (dans ce processus) est de s'assurer que les dirigeants sont convaincus de la nécessité d'avancer sur cette thématique."

Houda Ben Azzouz



Guide ISLP cross-border



Dans l'Infoevue 03/2017, nous vous annonçons que le traitement des amendes de roulage allait se fluidifier grâce à une directive européenne intitulée Cross-border Exchange (CBE). Celle-ci facilite l'échange transfrontalier d'informations sur les infractions de roulage ayant trait à la sécurité routière. Nos partenaires du Service Public Fédéral



Justice mettront en œuvre le projet CBE à partir du 28 mars 2018. Ce changement majeur suscite de nombreuses questions, entre autres autour de l'encodage. C'est pourquoi la Direction de l'information policière et des moyens ICT (DGR/DRI) de la Police Fédérale a élaboré un guide ISLP destiné à vous aider dans la transition vers l'envoi exclusivement informatisé des perceptions immédiates vers le Ministère public.

Jeu 04/2017



La pièce C ne figurait pas dans cette illustration.

GAGNANTS DU CONCOURS

Félicitations à nos abonnés qui ont remporté un de nos 20 prix :

- MONTRE HOMME – Etienne Masay, Daniel Van Grevelinge
- CLE USB – Gwendoline Goret, Linda Delhase, Eugène Dehut, Nathalie Hazebrouck, Claude Van-nieuwenhuysse
- PORTFOLIO A4 – Patrick De Poortere
- KIT PC PORTABLE – Daniel Boon
- PAQUET GADGETS – Robert Linsingh, Geert Baele, Lucien Halin, Michel Loquet, Cyriel Van Vlierberge, Geert Allary, Jacques Boutet, Charles Deville, Pieter Gys, Patrick Luycx, Jacques Dengis, Anne-Sylvie Lahure, Hannelore Wittevrongel, Hubert Vanmassenhove, Jacques Delhaye, Jean-Pierre Bau, Luc Baetens, Franc Iacopucci, Hervé Biesmans, Antonino Catalfamo, Didier Gilbert.

Envie de réagir à un article ou de donner votre avis?
Envoyez nous un courriel à cgc.product@police.belgium.eu

L'Infoevue est également disponible sur Yammer



CHERCHEZ LES 7 DIFFÉRENCES

À l'aéroport, il y a une grande effervescence. La police est un peu dépassée : contrôle des passeports, aide aux passagers, auteur d'un vol de sac à main ...

Les deux dessins présentent 7 différences. Les trouverez-vous ?



Envoyez votre réponse **avant le 15 mai 2018** par mail à cgc@police.belgium.eu ou par courrier postal à la Police Fédérale
CGC Inforevue
Avenue de la Couronne, 145A
1050 Bruxelles.

Attention : seuls les abonnés peuvent participer.



NWOW.Digital@police

